

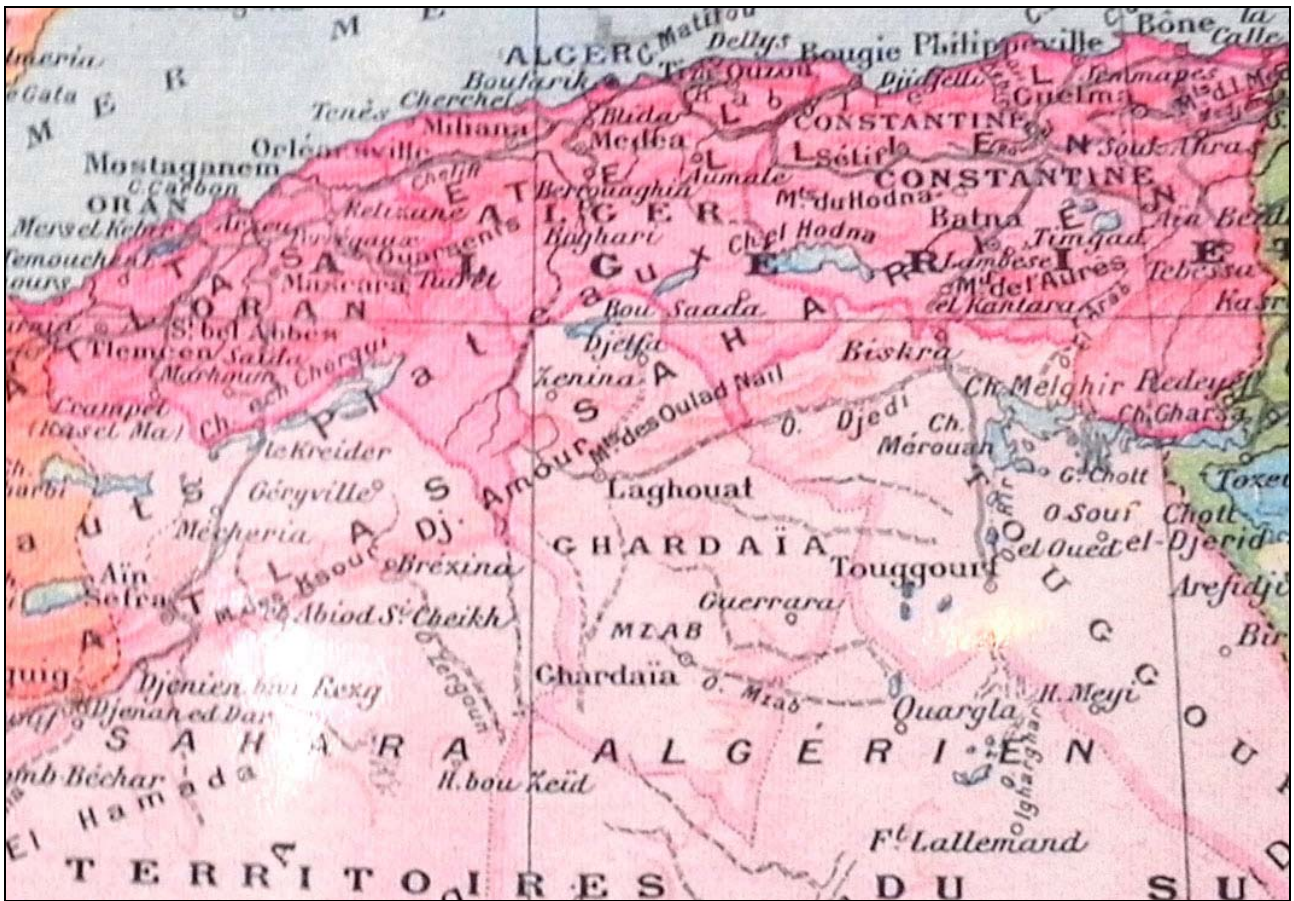
Claude Latta

La guerre d'Algérie
(1954-1962)

Cahiers de Village de Forez

Collection *Histoire et Citoyenneté*

2012



Carte scolaire de l'Algérie (avant 1962)

La conférence dont le texte, revu et augmenté, est publié dans les pages qui suivent, a été faite le 17 janvier 2012 au château de Goutelas dans le cadre de la saison 2011-2012 de l'Université pour tous de Saint-Etienne, antenne de Boën.

Couverture : village de Kabylie (carte postale).

La guerre d'Algérie (1954-1962)

- La guerre d'Algérie est d'abord un épisode de la décolonisation qui est un mouvement mondial (1945-1962) qui marque l'histoire du XX^e siècle. L'Afrique du Nord faisait partie de l'Union française : la Tunisie et le Maroc, autonomes en 1954 et 1955, deviennent indépendants en 1956, après des affrontements armés et de nombreuses péripéties politiques (1952-1956). L'Algérie devient indépendante après une longue guerre de huit années.

- Cet épisode tragique de notre histoire a provoqué un changement de régime politique (1958), la mort de 25 000 soldats et le déracinement de 1 000 000 de personnes.

- La guerre d'Algérie est aussi une guerre civile entre Algériens (FLN ¹ contre MNA ², mais aussi combattants du FLN contre soldats musulmans du contingent, harkis et supplétifs) et entre Français (le pouvoir civil, l'OAS ³, les « porteurs de valise »). C'est pourquoi aujourd'hui encore il est difficile de parler de la guerre d'Algérie parce que les mémoires sont à vif. Mais le rôle de l'historien est avant tout de faire comprendre et d'expliquer – plus que de prendre parti ou de juger.

La difficulté du sujet se marque dans le vocabulaire lui-même : quels termes fallait-il ou faut-il employer ? « Les événements d'Algérie » ? La « guerre d'Algérie » ? Depuis 1999, on parle officiellement de guerre d'Algérie. Algériens, arabes ou musulmans ? Français d'Algérie, Français d'origine européenne, pieds-noirs ?

Ce n'est pas facile de parler de la guerre d'Algérie. On voudra bien me faire crédit de ma bonne foi et de mon effort pour raconter et comprendre les événements de cette histoire.

Une terre souvent conquise

L'Algérie a été une terre souvent conquise : les Berbères (les *Numides* de l'Antiquité) forment le vieux fonds de la population. Les Kabyles sont des Berbères. L'Algérie a été successivement conquise par les Romains (I^{er} siècle av. J.-C.) et christianisée (saint Augustin est un Berbère romanisé), conquise par les Arabes et islamisée (VII^e siècle ap. J.-C.). Conquise ensuite par les Turcs, elle est devenue une province de l'empire ottoman, gouvernée par le dey d'Alger, en fait très autonome par rapport au pouvoir du sultan.

L'Algérie est devenue une colonie française au XIX^e siècle : la conquête a commencé en 1830 par la prise d'Alger. Il a fallu environ 40 ans pour en faire progressivement la conquête et « pacifier » le territoire, en écrasant, en particulier, la révolte menée par l'émir Abd-el-Kader (1840-1847) et, plus tard, celle de Kabylie de 1870-1871 qui fut le dernier sursaut de révolte face à la conquête.

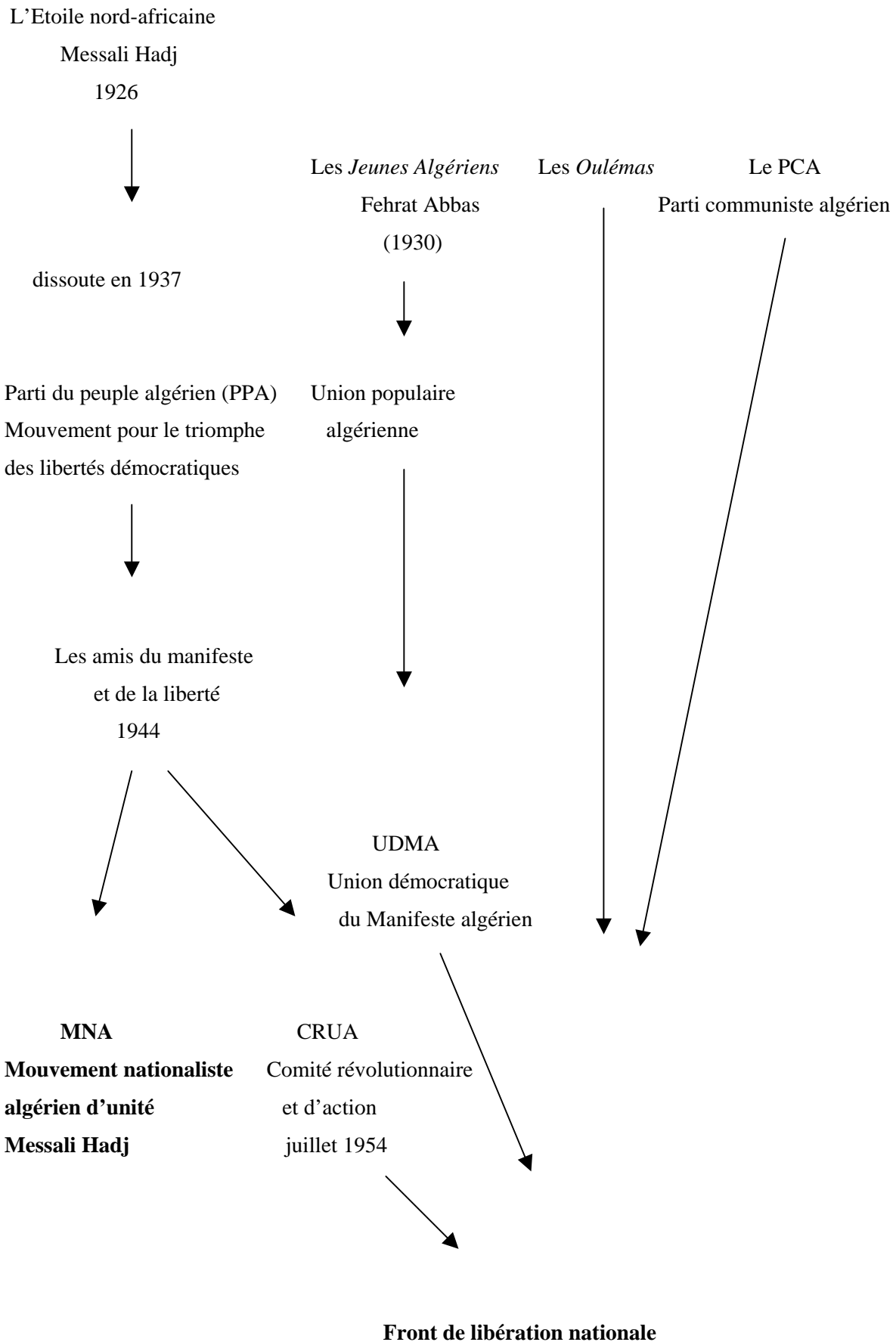
La « métropole » a mené en Algérie une politique de peuplement et d'assimilation (introduction des lois françaises, francisation par l'école, création de départements). L'Algérie était formée de départements français auxquels s'ajoutèrent plus tard les territoires sahariens. L'administration des trois départements algériens était confiée, comme en métropole, à des préfets, sous l'autorité d'un gouverneur général.

¹ FLN, Front de libération nationale.

² MNA, Mouvement national algérien.

³ OAS, Organisation de l'armée secrète.

Le nationalisme algérien



Prélude à la guerre d'Algérie

La situation en 1954

Au total, les trois départements d'Algérie (Alger, Oran et Constantine), plus le Sahara intégré dans ces départements, représentaient 2,3 M de km². En 1954, ils étaient peuplés de 9 M d'habitants : 8 M de musulmans, 1 M de Français d'Algérie, souvent installés depuis plusieurs générations et qui considéraient l'Algérie comme leur terre, comme leur patrie. Ils étaient viscéralement attachés à cette terre qu'ils avaient mise en valeur, à la lumière qui la baigne, à la mer qui la borde. Ils étaient venus de France et d'Espagne, étaient déjà 110 000 en 1848, 245 000 en 1872, 750 000 en 1914. Parmi ceux qui avaient peuplé l'Algérie, des républicains exilés en 1848 ou 1851, des Alsaciens-Lorrains de 1871, des étrangers (Espagnols, Italiens, Maltais), rapidement naturalisés. Il y avait aussi une minorité juive, installée depuis le XV^e siècle, naturalisée dès 1870 (le décret Crémieux).

Les Français d'Algérie occupaient les postes clefs de l'administration et possédaient 25 % des terres, souvent remarquablement mises en valeur. Mais tous ne sont pas de riches « colons », même si ceux-ci sont souvent les porte-parole de leur communauté : il y a aussi tout un petit peuple « pied-noir » que représentent bien, par exemple, les habitants du quartier populaire de Bab-el-Oued à Alger. La présence des Français d'Algérie est vraiment au cœur du problème : comment, pour l'opinion française, pourrait-on les abandonner ?

La situation politique : le mouvement nationaliste

Le mouvement nationaliste trouve son origine dans la situation d'humiliation d'un peuple dominé, dépossédé en partie de sa terre et de son histoire. Ce mouvement, longtemps minoritaire, est né en 1926 : *L'Etoile nord-africaine* est fondée à Paris, dans les milieux de l'immigration, par Messali Hadj. Après sa dissolution de 1937, elle devient le PPA (Parti du peuple algérien) qui est le mouvement le plus dynamique du nationalisme algérien. En Algérie, les *Jeunes Algériens* de Fehrat Abbas (1930) réclament l'égalité des droits. Le mouvement des *Oulémas* - les docteurs de la loi⁴ - s'appuie sur l'islam, considéré comme l'élément fondamental de l'identité algérienne. Le PCA (Parti communiste algérien), qui a des adhérents d'origine européenne et d'origine algérienne, appuie, avec des hésitations, le mouvement nationaliste. Après le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord, les nationalistes se regroupent et forment les Amis du manifeste et de la liberté (AML) qui compte 100 000 adhérents en 1944. Ce sont eux qui manifestent à Sétif en 1945.

Le 8 mai 1945, le jour même de la capitulation allemande, des manifestations nationalistes ont lieu à Sétif, à la suite de l'arrestation du chef nationaliste Messali Hadj. C'est l'émeute, dans le Constantinois, autour de Sétif et de Guelna : plusieurs dizaines d'Européens sont massacrés (officiellement : 103). La répression est plus dure encore : 1 500 tués, officiellement, peut-être 8 000. Le FLN parle de 40 000 morts. Les massacres de 1945 donnent un nouvel élan au mouvement nationaliste. Le MTLD (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques) succède au PPA en 1946. Il correspond à un nationalisme populaire et réclame l'indépendance de l'Algérie et l'élection d'une assemblée constituante. De son côté, Fehrat Abbas (UDMA, Union démocratique du manifeste algérien, 1946) plaide pour une Algérie autonome et démocratique et pour un dialogue avec la France.

⁴ Les oulémas (ou ulémas) sont des théologiens musulmans, interprètes et commentateurs de la loi coranique.

Les occasions manquées

Plusieurs grandes occasions de réformes ont été manquées :

- En 1936, le projet Blum-Violette ⁵, malgré sa timidité (il créait 25 000 nouveaux électeurs algériens : anciens combattants, diplômés, fonctionnaires), déclencha de telles oppositions chez les Français d'Algérie qu'il ne put venir en discussion au parlement.

- La constitution de la IV^e République crée l'Union française (1946) qui était théoriquement une libre union des peuples groupés autour de la France et destinés à s'émanciper. Le Parlement français vote en 1947 un statut de l'Algérie qui crée une Assemblée algérienne. Il aurait pu être à l'origine d'un début d'autonomie. Mais ses pouvoirs sont limités et l'Assemblée algérienne joue surtout un rôle consultatif. L'élection se fait dans deux collèges électoraux : 60 députés sont élus par les Français d'origine européenne et par une minorité d'Algériens (58 000) qui ont la pleine citoyenneté française ; 60 autres députés sont élus par les musulmans. A l'Assemblée, le vote est à la majorité des 2/3. Cette élection à deux collèges existe aussi pour les députés à l'Assemblée nationale. La déception est grande dans les milieux nationalistes, d'autant que, dès 1948, les élections à l'Assemblée algérienne, organisées par le gouverneur général Naegelen ⁶ - qui avait été rapidement circonvenu par l'administration coloniale - sont truquées par la pratique du « bourrage des urnes ». Les nationalistes voient donc fermer toute issue légale à leurs revendications au moment même où la Tunisie et le Maroc s'agitent aussi.

La décolonisation

La guerre d'Algérie éclate en effet sur fond de décolonisation, mouvement sorti des profondeurs des peuples dominés, instruits des idées mêmes de la Révolution française, encouragés à la fois par les Etats-Unis ⁷, grande puissance née d'une colonie devenue indépendante à la fin du XVIII^e siècle et par l'URSS, qui encourageait les peuples à s'émanciper des impérialismes européens, affaiblis par la défaite de 1940 face à l'Allemagne. L'émergence internationale du tiers monde se fait à la conférence de Bandoeng (ou Bandoung) en 1955. La défaite française en Indochine (Dien Bien Phu, 1954), les mouvements nationalistes de Madagascar (1947), du Maroc (1952-1955) et de la Tunisie (1952-1954) montrent que l'autorité du colonisateur peut être battue en brèche.

I. Une république enlisée dans la guerre (1954-1958)

Le déclenchement de la guerre

En 1954, le MTLD connaît une crise due aux méthodes autoritaires de son chef Messali Hadj – d'ailleurs assigné à résidence en France – et à l'arrivée d'une jeune génération de nationalistes presque tous issus de l'OS (Organisation spéciale) qui était en charge de l'action directe au sein du mouvement). La scission a lieu en juillet 1954 : les opposants à Messali Hadj se regroupent dans le CRUA (Comité révolutionnaire d'unité et d'action) puis créent en octobre 1954 le FLN (Front de libération nationale) et l'ALN (Armée de libération nationale). Le groupe des neuf chefs « historiques » du FLN est formé de Ben Bella, Aït Ahmed, Ben Boulaïd, Ben M'Hidi, Rabah Bitat, Boudiaf, Didouche, Khider et Belkacem Krim : jeunes, intransigeants, aguerris par la double expérience du militantisme et de la clandestinité (Belkacem Krim tient un maquis en Kabylie...

⁵ Du nom de Léon Blum, président du Conseil en 1936 et de Maurice Violette (1870-1960), député socialiste. Ce dernier, gouverneur général de l'Algérie (1925-1927) avait réalisé des réformes économiques et sociales qui lui avaient valu l'opposition du « lobby colonial » - qui avait obtenu son rappel.

⁶ Marcel-Edmond Naegelen (1892-1978), député socialiste, gouverneur général de l'Algérie (1947-1951), candidat socialiste à l'élection présidentielle de 1953.

⁷ Les Américains débarqués en Afrique du Nord en 1942 – et le président Roosevelt lui-même venu au Maroc – avaient encouragé les nationalistes nord-africains, en particulier le sultan du Maroc.

depuis 1947), passés parfois par l'armée française (Ben Bella, Ben Boulaïd). Le jour de l'insurrection est fixé au 1^{er} novembre 1954 (la « Toussaint rouge »). Des attentats à l'explosif et quelques attaques de gendarmeries ont lieu surtout en Kabylie et dans les Aurès où un car est stoppé : un caïd pro-français et un couple de jeunes instituteurs (les Monnerot) qui allaient prendre leur poste sont mitraillés. Des tracts annonçaient la création de ce FLN que personne ne connaissait et qui réclamait « l'indépendance nationale par la restauration d'un Etat algérien ».

Les débuts de la guerre, entre réformes et répression (1954-1955)

En réalité, on n'eut pas, sur le moment, l'impression qu'une guerre commençait : c'étaient plutôt des actes isolés, limités à certaines régions : attentats à la bombe, quelques attaques, vite arrêtées, de bâtiments sans grande importance. Le gouvernement réagit avec fermeté : Pierre Mendès France et son ministre de l'Intérieur, François Mitterrand, déclarent aussitôt que « l'Algérie, c'est la France », qu'il « n'y a pas de sécession concevable » et que « la seule négociation c'est la guerre ». Le MTLD est dissous mais Messali Hadj crée aussitôt le MNA (Mouvement national algérien) qui refuse toute alliance avec le FLN et constitue ensuite ses propres maquis.

Des renforts militaires sont envoyés : on passe de 50 000 hommes à 85 000 hommes, puis à 120 000 hommes en 1955. Le gouvernement pense mater rapidement une rébellion très minoritaire (quelques centaines de maquisards en Kabylie et dans les Aurès). Mais Mendès France prend très rapidement conscience de la situation, prépare les réformes nécessaires (accès plus important des Algériens à la fonction publique, augmentation des salaires qui devront se rapprocher du SMIG⁸, programme de grands travaux) et nomme pour les appliquer Jacques Soustelle comme gouverneur général de l'Algérie. Ce « gaulliste historique », ethnologue de formation, considéré comme libéral, va d'abord sur le terrain constater les besoins (santé, éducation) et mettre en route des réformes (l'installation des centres sociaux confiée à Germaine Tillion). Il rencontre même à Alger des nationalistes modérés. Mais il se heurte vite au « lobby colonial » et à l'opinion d'abord très hostile des Français d'Algérie. En février 1955, Mendès France, accusé d'être un « bradeur d'Empire » est renversé par l'Assemblée nationale. Edgar Faure lui succède.

Pendant la première année de la guerre (novembre 1954-août 1955), les opérations sont limitées à la Kabylie et aux Aurès. L'armée installe des SAS (Sections administratives spéciales) qui visent à répondre aux besoins de la population (éducation, santé) mais elle réagit à la rébellion par des opérations de ratissage et de répression qui ne lui permettent pas de remporter de succès décisif et ont, en fait, un effet inverse de celui qui est cherché : en frappant et en terrorisant les populations civiles, elle alimente le recrutement du FLN, ravitaillé en armes depuis l'Égypte *via* la Tunisie, et qui s'implante dans les campagnes gagnées par le terrorisme et la guérilla.

Soustelle s'oriente vers une politique d'intégration : « l'égalité de tous les citoyens » dans une province différente des autres mais française. Il adopte une politique de fermeté : la proclamation de l'état d'urgence (avril 1955) donne à l'armée des pouvoirs de police plus importants. L'adoption du principe de la « responsabilité collective », exigée par l'armée, permet de faire évacuer et même détruire un douar (un village) où l'on a trouvé des armes. On crée les GMPR (Groupes mobiles de police rurale) et les premières harkas.

⁸ Salaire minimum interprofessionnel garanti auquel succéda, en 1970, le SMIC (Salaire minimum interprofessionnel de croissance).

Les responsables français, civils et militaires, en Algérie

1954-1962

Responsables civils	Commandants en chef de l'armée d'Algérie
<p>Roger Léonard, gouverneur général de l'Algérie (avril 1951 - janvier 1955)</p> <p>Jacques Soustelle, gouverneur général de l'Algérie (janvier 1955 - janvier 1956)</p> <p>Robert Lacoste, ministre résidant en Algérie (février 1956 - avril 1958)</p>	<p>Le général Cherrière (jusqu'en juillet 1955)</p> <p>Le général Lorillot (juillet 1955 - juillet 1956)</p> <p>Le général Raoul Salan (novembre 1956 - mai 1958)</p>
<p>Le général Salan, délégué général, civil et militaire, commandant en chef en Algérie, (mai - décembre 1958)</p>	
<p>Paul Delouvrier, délégué général en Algérie (décembre 1958 - novembre 1960)</p> <p>Le préfet Jean Morin, délégué général en Algérie (déc.1960 - mars 1962)</p> <p>Christian Fouchet, haut-commissaire de la République française en Algérie (mars juillet 1962).</p>	<p>Le général Maurice Challe (décembre 1958 - avril 1960)</p> <p>Le général Jean Crépin, compagnon de la Libération (avril 1960 - février 1961)</p> <p>Le général Fernand Gambiez (février 1961 - juin 1961).</p> <p>Le général Charles Ailleret (juin 1961 - juillet 1962).</p>

Le soulèvement du 20 août 1955

Tout bascule le 20 août 1955, 2^e anniversaire de la déposition du sultan du Maroc (Mohammed Ben Youssef ⁹, favorable à l'indépendance, avait été remplacé par un autre membre de la famille régnante), des troubles très importants ont lieu aussi dans ce pays). La willaya II, dans ce Constantinois où le souvenir des massacres de Sétif est particulièrement vif, organise une opération d'envergure. L'objectif était double :

- Manifester la solidarité des Algériens avec le Maroc.
- Surtout provoquer une cassure irrémédiable entre les deux communautés, éviter la formation d'une "3^e force" et placer le FLN en position de seul représentant du peuple algérien.

Des milliers de paysans algériens sont lancés contre une trentaine de localités de la région de Philippeville et Constantine. Des Français et des musulmans proches de la France sont sauvagement assassinés. Des élus sont exécutés. Il y a, au total, 123 morts dont 71 Européens. La répression est aveugle et collective : officiellement, 1 273 morts, en fait sans doute environ 12 000 ! Soustelle a tenté, en vain, de limiter la répression. Mais, bouleversé par le spectacle des cadavres européens mutilés de Philippeville, il laisse désormais carte blanche à l'armée.

La cassure est désormais totale entre les deux communautés. De nombreux élus musulmans démissionnent. Le cycle rébellion, répression, résistance est enclenché. La répression prend alors les dimensions d'une véritable guerre. Les soldats du contingent sont envoyés en Algérie. 60 000 jeunes soldats sont « rappelés », 180 000 « libérables » sont maintenus sous les drapeaux, ce qui provoque dans les gares quelques mouvements de protestation et de désobéissance.

1956 ou les reniements de Guy Mollet

A la fin de 1955, l'Assemblée nationale a été dissoute. Les élections législatives de janvier 1956 portent au pouvoir une majorité de « Front républicain » rassemblant la SFIO (Guy Mollet), les radicaux (Mendès France), l'UDSR ¹⁰ (Mitterrand) et les républicains sociaux, anciens gaullistes du RPF (Chaban-Delmas). Le Front républicain avait été élu sur le thème de la « paix en Algérie ». Guy Mollet est président du Conseil. Le général Catroux, favorable à la décolonisation, est ministre de l'Algérie.

Guy Mollet décide d'aller lui-même à Alger où il arrive le 6 février 1956. La ville, qui a fait un cortège triomphal à Soustelle rappelé en métropole, est en état de quasi-rébellion. Lorsque Guy Mollet dépose une gerbe au monument aux morts d'Alger, il manque d'être lynché ¹¹ par les partisans de l'Algérie française. Choqué, il capitule sur toute la ligne, demande sa démission au général Catroux, abandonne, de fait, sa politique annoncée de recherche de la paix en Algérie. Cet épisode des « tomates d'Alger » - qui ont été lancées sur le président du Conseil - est essentiel : l'Etat a capitulé devant la rue. La leçon ne sera pas perdue pour les « activistes » de l'Algérie française. Guy Mollet, à la première difficulté, a changé de politique. Elu pour faire la paix en Algérie, il a enfoncé le pays dans la guerre. Le nouveau ministre résidant en Algérie, Robert Lacoste, truculent, énergique et sans états d'âme, rallié à la politique de l'Algérie française, engage le pays dans la guerre.

- Les soldats du contingent sont massivement envoyés en Algérie. Leurs effectifs passent de 180 000 à 450 000 grâce aux décrets sur les rappelés et les « disponibles ».

⁹ Lors de l'indépendance en 1956, il fut rétabli dans ses pouvoirs, prit le titre de roi et le nom de Mohammed V. Son petit-fils Mohammed VI est l'actuel roi du Maroc.

¹⁰ Union démocratique et sociale de la Résistance, petit parti de centre gauche né d'une tentative, qui avait en partie échoué, de constituer un mouvement qui aurait regroupé les anciens résistants

¹¹ Il est bombardé de tomates par les manifestants.

Le Front de libération nationale (FLN)

En 1956, année du congrès de la Soummam et de l'intégration d'autres formations nationalistes, le FLN se réorganise :

- L'autorité suprême revient au CNRA (Conseil national de la révolution algérienne), formé de 17 membres (et 17 suppléants) se réunissant au moins une fois par an. La thèse dite de « l'union nationale » l'emporte et, aux côtés des chefs « historiques » (issu du CRUA, du PPA et de l'OS), entrent des représentants de l'ancienne UDMA (Ferhat Abbas), des oulémas, des syndicalistes de l'UGTA et des représentants des étudiants.

Une Fédération de France du FLN regroupe les nationalistes de l'émigration et collecte 80 % des cotisations qui alimentent les caisses du FLN.

- Dans l'intervalle des sessions du CNRA, un exécutif de cinq membres, le CCE (Comité de coordination et d'exécution) est mis en place et formé de Ramdane Abbane, l'homme fort du congrès de la Soummam, de deux chefs historiques, Belkacem Krim et Ben M'Hidi, et de Ben Khedda et de Saad Dahlab, directeur du journal *El Moudjahid*. Ces désignations marquent la victoire des combattants de l'intérieur sur les hommes et les diplomates de la Délégation extérieure. Ben Bella proteste vigoureusement mais, peu après, son arrestation par la France le met hors jeu.

L'ALN, de son côté, est réorganisée dans ses structures et dans son organisation territoriale. Le territoire est divisé en wilayas (provinces), plus une zone autonome pour Alger. Belkacem Krim est chargé de leur coordination.

Abbane Ramdane et Ben M'Hidi mènent la bataille d'Alger en janvier 1957. Son échec provoque l'arrestation et la mort de M'Hidi et le départ d'Abbane Ramdane pour Tunis où il arrive en juin 1957. Son influence paraît désormais trop grande aux colonels des wilayas et à Belkacem Krim. L'échec de la bataille d'Alger le fragilise. La réunion du CNRA (août 1957) marque la défaite d'Abbane qui, attiré dans un piège, est exécuté au Maroc par Boussouf.

En 1958, le retour de de Gaulle au pouvoir change la donne. Il faut affirmer la présence internationale du FLN si on s'engage dans des négociations. En septembre 1958, le CCE est dissous et le GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne) est formé. Ferhat Abbas en est le président, Belkacem Krim le vice-président, Ben Tobbal et Boussouf, issus des wilayas, les hommes forts. Des colonels rebelles « de l'intérieur » sont mis au pas, avec l'aide de Boumediene, commandant des forces stationnées en Tunisie.

Ferhat Abbas est remplacé par Ben Khedda en août 1961.

Après les accords d'Evian, Ben Bella, libéré, fait alors alliance avec l'ALN « de l'extérieur » et Boumediene sur une ligne « dure » (contestation des accords d'Evian qui auraient fait trop de concessions à la France) pour éliminer politiquement Ben Khedda et le GPRA

Le service militaire est porté, de fait, à 27 ou 28 mois, selon les périodes, voire à 30 mois. A nouveau, quelques mouvements d'indiscipline ont lieu, sans succès durable.

- Le vote des « pouvoirs spéciaux » par l'Assemblée nationale (mars 1956), acquis à une très forte majorité (455 voix dont celles du PC, contre 76) est un autre tournant de la guerre et suspend en Algérie les libertés individuelles. Il ouvre la voie à tous les excès.

La répression a poussé vers les maquis des milliers de jeunes Algériens, jeunes paysans ayant échappé au service militaire ou aux camps de regroupement, étudiants qui ont mené la grève universitaire de 1956 (l'UGEMA, Union générale des étudiants musulmans algériens lance en mai 1956 la grève illimitée des cours et des examens). L'ALN dispose désormais de plusieurs milliers de combattants. La dissémination des troupes françaises, souvent peu entraînées, les rend vulnérables aux embuscades (20 jeunes soldats du contingent sont tués à Palestro dans une embuscade en mai 1956). Le terrorisme se développe un peu partout. Le FLN s'implante aussi dans les villes où il déclenche des grèves à Alger et à Oran en 1956. La guérilla est particulièrement cruelle : embuscades, mines, attentats aveugles à la bombe, musulmans pro-français égorgés et rançonnés. La répression est terrible : « ratissages », fouille des mechtas, arrestations arbitraires, « corvées de bois » (exécution des suspects ou des prisonniers), viols des femmes, torture qui se généralise et devient un véritable système qui a parfois ses spécialistes (les DOP ¹²). C'est la guerre de l'angoisse : celle des jeunes appelés sur leurs pitons ou engagés dans des opérations, celle des parents, femmes, fiancées, petites amies, qui attendaient les lettres et parfois, dans le village ou en ville, le maire de la commune qui apporte la mauvaise nouvelle. Le décalage est grand entre les jeunes appelés qui, lorsqu'ils viennent en permission, ont du mal à expliquer ce qu'ils vivent et un pays gagné par la fièvre de la consommation (les 30 « glorieuses ») et le désir inconscient de ne pas savoir ce qui se passe vraiment de l'autre côté de la Méditerranée...

L'extension de la guerre

- Le FLN rallie autour de lui les autres tendances du nationalisme : le PCA, les oulémas, Fehrat Abbas lui-même qui gagne Le Caire où se trouve l'état-major du FLN. Une Fédération de France du FLN s'organise, rassemble les cotisations et porte le terrorisme en métropole. Cependant le MNA continue à s'opposer au FLN ; les deux mouvements se livrent une guerre fratricide, véritable « guerre dans la guerre », en France et en Algérie (16 000 morts). Le massacre des habitants du village « messaliste » de Melouza fait 374 morts. La guerre d'Algérie est une guerre civile.

- Le FLN se dote, lors du congrès clandestin de la vallée de la Soummam (août 1956), d'une plate-forme qui fait la synthèse de deux grandes influences, le socialisme tiers-mondiste et l'islam. Le Congrès affirme aussi la collégialité de la Direction intérieure du FLN et la soumission de l'ALN – réorganisée – aux politiques. Mais l'assassinat en 1957 de Abbane Ramdane, principal rédacteur de la plate-forme politique de la Soummam, ouvre à terme une guerre pour le pouvoir entre les combattants de l'intérieur et ceux de l'extérieur (le colonel Boumediene, chef d'EM de l'ALN qui a ses bases en Tunisie), entre les partisans de l'unité du peuple algérien (Ben Bella) et les Kabyles (Belkacem Krim, Aït Ahmed).

- Toute solution de paix est bloquée par les préalables mis par chaque camp pour que s'ouvrent des négociations : du côté du FLN, le préalable de l'indépendance, du côté français, la cessation des combats (cessez-le-feu, élections, négociations avec les nouveaux élus). Des contacts secrets qui ont lieu en Yougoslavie entre la SFIO ¹³ (par l'intermédiaire du député socialiste Pierre Commun) et le FLN échouent.

¹² DOP, détachements opérationnels de protection, chargés de l'interrogatoire des suspects.

¹³ Le parti socialiste portait officiellement, depuis 1905, le nom de SFIO, Section française de l'Internationale socialiste.

L'armée française en Algérie

On estime le nombre de soldats métropolitains ayant servi en Algérie entre 1954 et 1962 à plus de deux millions, peut-être deux millions et demi d'hommes : curieusement, on ne peut en fixer le nombre de façon précise...

Au moment où l'insurrection se déclenche, les effectifs de l'armée en Algérie sont à peine de 50 000 hommes, 65 000 avec la gendarmerie. Des renforts sont envoyés : il y a 80 000 hommes au début de 1955. Edgar Faure prend les décrets (1955) permettant le rappel des « disponibles » (réservistes ayant terminé leur service depuis moins de trois ans) et le maintien du contingent sous les drapeaux pendant quatre mois. Des libérations puis de nouveaux rappels (200 000 « disponibles » rappelés en avril-mai 1956) marquent l'arrivée du gouvernement Guy Mollet. La durée du service militaire reste officiellement fixée à 18 mois mais, de fait, les soldats libérés en mars et mai 1957 ont fait 30 mois de service militaire.

Le gouvernement Félix Gaillard, pris entre les demandes de l'état-major d'Alger et l'opinion publique, décida le retour au service de 24 mois (novembre 1957) mais revint à 27 mois en avril 1958. Après 1958, le général de Gaulle décida un retour progressif au service de 24 mois.

Les effectifs terrestres de l'armée française en Algérie passèrent ainsi de 187 000 hommes en mars 1956 à 380 000 hommes en décembre 1956, puis se stabilisèrent autour de 400 000 (396 000 hommes en octobre 1957, 400 000 hommes en juin 1958). A ces 400 000 hommes -d'origine métropolitaine - s'ajoutent les soldats musulmans (entre 100 000 et 200 000 hommes selon les périodes). La baisse des effectifs d'origine métropolitaine (les « classes creuses » arrivent à l'âge de la conscription en 1960) impose un recrutement plus important de soldats algériens. Les effectifs musulmans passèrent ainsi de 103 000 en décembre 1958 à 210 000 en 1960. Ils étaient officiellement 213 000 en 1962 qui s'ajoutaient aux effectifs du contingent métropolitain.

En 1962, les soldats musulmans se répartissent ainsi :

- 20 000 militaires de carrière (officiers, sous-officiers, engagés volontaires dans l'armée française).
- 40 000 militaires du contingent : « FSNA », « Français de souche nord-africaine », soumis aux règles de la conscription.

Les « supplétifs », combattants associés à l'armée française ou au maintien de l'ordre :

- 58 000 harkis, membres de harkas, qui font partie de formations combattantes ;
- 20 000 moghzanis, éléments de police constitués à l'échelon des localités et encadrés par des officiers SAS ;
- 6 000 membres de groupes d'autodéfense (dans les villages) ;
- 15 000 membres des GMS (groupes mobiles de sécurité, assimilés aux CRS).

L'armée se partage pratiquement entre troupes de quadrillage affectées sur place à des tâches très diverses (opérations menées surtout par les « commandos » des régiments d'infanterie, pacification, administration) et la « réserve générale » (Légion étrangère, formée de soldats de métier, régiments de parachutistes, où il y a beaucoup d'appelés, commandos de marine) chargée des missions de combat (plan Challe), des « coups de main », éventuellement de missions urbaines (la bataille d'Alger, janvier 1957, menée par les parachutistes du général Massu). Le plan Challe a visé à rendre l'armée d'Algérie plus mobile et plus opérationnelle, à effacer les différences de combativité entre la « réserve générale » et les corps d'armée.

- L'audience internationale du FLN grandit : il a le soutien des pays de la *Ligue arabe* et il a participé à la conférence de Bandoeng (1955) où Aït Ahmed rencontre Nehru, Premier ministre indien, le maréchal Tito, président yougoslave et Zhou-En-Lai, Premier ministre chinois et est désormais capable de mobiliser assez de pays du tiers monde pour que la question algérienne soit régulièrement évoquée à l'ONU.

- Chez les Français d'Algérie, les positions se radicalisent. Les députés et la presse (*L'Echo d'Alger* d'Alain de Sérigny) sont hostiles aux réformes et réclament l'accentuation de la répression. Les libéraux sont peu nombreux : Jacques Chevalier, le maire d'Alger et l'archevêque d'Alger, M^{gr} Duval (« Mohammed Duval » pour la presse d'Alger), réclament en vain le dialogue. L'Appel à la trêve d'Albert Camus, déchiré par les événements, n'est pas entendu.

L'armée française devait jouer plusieurs rôles. Un rôle militaire : la lutte contre les katibas (unités opérationnelles) du FLN (les « opérations », les « opés ») ; un rôle de police : la recherche du renseignement (avec toutes ses dérives éventuelles) et le démantèlement des réseaux terroristes du FLN ; un rôle judiciaire (la répression par les tribunaux permanents des forces armées). Elle est responsable de la « pacification » : la protection des populations, « l'action psychologique », l'action sociale des SAS (Sections administratives spécialisées) : enseignement, assistance médicale. Comment concilier des rôles si différents et parfois antagonistes ?

La fin de l'année 1956 marque un tournant :

- Le 22 octobre 1956, l'aviation française, sur ordre de l'EM d'Alger – qui n'a pas consulté le gouvernement – détourne l'avion marocain qui transportait de Rabat à Tunis les principaux chefs du FLN, Ben Bella, Aït Ahmed, Mohammed Boudiaf, Mohammed Khider. L'avion se pose à Alger. Ses passagers sont arrêtés. Les chefs du FLN sont prisonniers. La rébellion semble décapitée et le gouvernement français « couvre » l'opération décidée par les militaires qui ont, une fois de plus, imposé leur loi au pouvoir civil. Le résultat est, en fait, désastreux. L'opinion internationale condamne la France. L'opération brouille la France avec le Maroc et de la Tunisie. La capture des chefs du FLN bloque aussi tout espoir de médiation marocaine – sur laquelle comptait Guy Mollet. Les chefs du FLN sont remplacés par d'autres dirigeants...

- L'expédition franco-anglaise de Suez est lancée à partir de Chypre le 1^{er} novembre 1956 contre l'Egypte. Elle vise à renverser le régime du colonel Nasser qui vient de nationaliser le canal de Suez et qui abrite l'EM du FLN : Guy Mollet espère ainsi couper la rébellion de ressources en argent et en armes. Les Anglais et Français (les parachutistes du général Massu) occupent la zone du canal alors que les Israéliens conquièrent le Sinaï. Mais les Etats-Unis, furieux de ne pas avoir été consultés par leurs alliés et l'URSS, alliée de Nasser, s'accordent finalement pour stopper l'opération. Le succès militaire devient ainsi un fiasco diplomatique. Anglais et Français doivent évacuer la zone du canal. C'est une humiliation durement ressentie par l'armée au moment où le général Salan est nommé général en chef en Algérie et est d'ailleurs mal accueilli (Salan, l'homme de la « défaite indochinoise ¹⁴ »).

La « Bataille d'Alger » et le problème de la torture

En janvier, c'est la « Bataille d'Alger » : le général Massu a été nommé responsable du maintien de l'ordre à Alger où il dispose des 8 000 hommes de la 10^e division parachutiste pour briser le FLN. Les attentats meurtriers (112 en janvier) se succèdent, dans les stades et les cafés de la ville, faisant des dizaines de victimes. Le 28 janvier 1957, le FLN lance une grève de 8 jours. L'armée brise la grève : les paras investissent la Kasbah (le vieux quartier arabe), les quartiers musulmans sont isolés, ceinturés de barbelés, placés sous le feu des projecteurs, les hélicoptères se posent sur les toits de la Kasbah, les chars enfoncent les vitrines des boutiquiers en grève. La torture est généralisée pour faire parler les centaines de suspects arrêtés : la « gégène », la baignoire, les coups. Le jeune mathématicien Maurice Audin, membre du PCA, est arrêté et abattu après avoir été torturé. L'un des

¹⁴ Le général Raoul Salan avait été, par intérim, commandant en chef du corps expéditionnaire en Indochine.

leaders du FLN, Ben M'Hidi est arrêté et « suicidé » : le général Aussaresses a confirmé son exécution sans procès. Massu a remporté une première victoire. Les attentats reprennent en juin, le FLN est brisé par une nouvelle vague de répression. Yacef Saadi, le responsable du FLN à Alger, est arrêté en septembre 1957. La bataille d'Alger est gagnée, mais à quel prix ! Il y eut sans doute 3 000 « disparus ». De nombreux musulmans, modérés ou indifférents basculent du côté du FLN.

La généralisation de la torture provoque une grave crise de conscience qui divise la France : le général de Bollardière, compagnon de la Libération, et Paul Teitgen, ancien résistant, secrétaire général de la police à Alger, démissionnent. Un mouvement de protestation s'exprime malgré les saisies de journaux : *L'Express*, *France-Observateur*, *Témoignage chrétien*, *Le Monde*, *L'Humanité*, les revues *Les Temps modernes* et *Esprit* protestent et publient de nombreux témoignages. Des soldats revenus d'Algérie témoignent. L'historien Pierre Vidal-Naquet fonde le comité Maurice-Audin. François Mauriac, André Mandouze, Pierre-Henri Simon (*Contre la torture*) Vercors protestent dans leurs écrits. *La Question* d'Henri Alleg est saisie, puis réimprimée et circule sous le manteau. Les partis se divisent : des militants socialistes (Michel Rocard) quittent la SFIO et fondent le PSA (Parti socialiste autonome). A gauche aussi, l'UGS (Union de la gauche socialiste) regroupe des militants anticolonialistes. Beaucoup de familles sont déchirées, comme à l'époque de l'affaire Dreyfus. Les événements d'Algérie sont devenus une guerre qui n'ose pas dire son nom. Un peu plus tard, Louis Joxe, ministre des Affaires algériennes, écrit : « Je n'oublierai jamais les jeunes officiers et soldats que j'ai rencontrés et qui étaient absolument épouvantés par ce qu'il leur fallait faire ».

Le 13 mai 1958 et le retour du général de Gaulle au pouvoir

- La IV^e République est incapable de résoudre le problème algérien : Maurice Bourgès-Maunoury et de Félix Gaillard (1957-1958) qui succèdent à Guy Mollet croient résoudre le problème par le vote d'une « loi cadre » qui offrirait un cadre juridique à une évolution de l'Algérie. En fait, l'armée a de plus en plus de pouvoirs et Robert Lacoste qui se fait son porte-parole impose son point de vue.

- La politique de la France est condamnée à l'étranger. Au début de 1958, l'affaire de Sakkiet-Sidi-Youssef suscite les protestations de la Tunisie et de l'opinion internationale : l'aviation française, exerçant un « droit de suite » sur les soldats du FLN, bombarde une localité tunisienne et frappe par erreur une école, tuant plusieurs enfants. La France est obligée d'accepter une médiation américaine. Peu de temps après, le gouvernement Félix Gaillard est renversé, ce qui ouvre une longue crise ministérielle. Robert Lacoste est rentré à Paris : il n'y a plus d'autorité civile à Alger.

- Le président René Coty fait appel, pour former le gouvernement, à un député MRP ¹⁵, Pierre Pflimlin, qui a la réputation d'être un libéral : il envisage à terme des négociations avec les nationalistes algériens. C'est ce qui va provoquer la colère de l'armée et des pieds-noirs.

Le 13 mai 1958, une manifestation a lieu au monument aux morts d'Alger, à la fois pour protester contre la mort de trois soldats français fusillés par le FLN et contre l'arrivée éventuelle au pouvoir de Pflimlin. Pierre Lagaille, président de l'association des étudiants d'Alger, entraîne les manifestants vers le *Forum* ¹⁶ et le Gouvernement général qui est pris d'assaut avec la complicité de l'armée. Le général Massu est acclamé et, dans la plus grande confusion, accepte de présider un *Comité de salut public*, composé de militaires (les « colonels ¹⁷ » adeptes de la « guerre

¹⁵ Mouvement républicain populaire, de tendance démocrate chrétienne.

¹⁶ La grande place qui se trouve devant les bâtiments du gouvernement général.

¹⁷ L'expression « les colonels », couramment employée à l'époque, désigne un groupe de colonels qui avaient combattu en Indochine comme capitaines ou commandants et qui, ulcérés par la défaite, étaient devenus des partisans de la « guerre révolutionnaire » et de « l'action psychologique » qu'ils avaient théorisées en s'inspirant des écrits de Mao Ze Dong. Ils étaient souvent issus des régiments de parachutistes et des services de sécurité. Les colonels Gardes, Thomazo, Argoud, Godard, Lacheroy et Broizat étaient les principaux de ces « colonels ».

révolutionnaire »), de partisans de l'Algérie française et de deux gaullistes, Lucien Neuwirth¹⁸ et Léon Delbecque – rejoints deux jours plus tard par Soustelle. Delbecque et Neuwirth avaient été envoyés à Alger par Chaban-Delmas, ministre de la Défense nationale, avec pour mission d'orienter un mouvement éventuel dans le sens d'un appel à de Gaulle. Un télégramme est envoyé à Coty pour lui demander de « maintenir l'Algérie française » et de « former un gouvernement de Salut public ». Le soir même, le gouvernement Pflimlin est investi par l'Assemblée nationale, dans un réflexe de « défense de la République ».

Le 15 mai, au Forum, le général Salan, commandant en chef de l'armée d'Algérie et nommé, pour sauver les apparences, délégué général du gouvernement, prononce un discours qu'il termine par un « Vive de Gaulle ! » inattendu et sans doute soufflé par Delbecque ! Le soir même, de Gaulle se déclare prêt « à assumer les pouvoirs de la République ». Le 19 mai, dans une conférence de presse, il déclare qu'il ne reviendra pas au pouvoir par la force et que lui qui a rétabli les libertés en 1944, « ne veut pas commencer à 67 ans une carrière de dictateur ». Pendant que de Gaulle essaye de rassurer l'opinion sur ses sentiments républicains, les hommes du 13 mai menacent la République : un plan (le plan *Résurrection*) de débarquement des parachutistes en métropole est préparé et pratiquement annoncé. Le 24 mai, les parachutistes du colonel Thomazo s'emparent de la Corse.

A Paris, le pouvoir se délite. René Coty et Pierre Pflimlin veulent éviter la guerre civile et maintiennent la fiction de la délégation de pouvoirs à Salan. Guy Mollet et Antoine Pinay font le voyage de Colombey-les-Deux-Eglises et se déclarent prêts à soutenir de Gaulle s'il arrive légalement au pouvoir. Le gouvernement n'est plus obéi par la police et l'armée (témoignage de Jules Moch, ministre de l'Intérieur). La grande manifestation de défense de la République, le 29 mai, ne masque pas les divisions des leaders de la Gauche. L'opinion se rallie à de Gaulle.

Dans la nuit du 26 au 27 mai, de Gaulle et Pflimlin se rencontrent secrètement. Pour accepter de s'effacer – il y est prêt – Pflimlin demande à de Gaulle de désavouer le coup de force. De Gaulle refuse en arguant que Pflimlin ne l'a pas fait et a même nommé Salan délégué général. Devant le blocage de la situation, de Gaulle décide de prendre de vitesse le chef du gouvernement et annonce le lendemain qu'il « a entamé le processus régulier nécessaire à la formation d'un gouvernement ». Pflimlin, épuisé et inquiet, ne proteste pas et démissionne. Le 29 mai, Coty demande à de Gaulle de former le gouvernement. Le 1^{er} juin 1958 il est investi par l'Assemblée nationale par 329 voix contre 224 : Pflimlin, Pinay et Guy Mollet font partie du gouvernement. De Gaulle obtient les pleins pouvoirs pour six mois avec la mission de rédiger une Constitution – qui fut l'œuvre de Michel Debré –, soumise à référendum le 28 septembre 1958 avec 80 % de *oui* à la Constitution. On assiste donc à un changement de régime politique, de la IV^e à la V^e République. En fait, la nation s'en remet au général de Gaulle pour résoudre l'affaire algérienne. Devenu président de la République en décembre 1958, de Gaulle choisit Michel Debré comme Premier ministre. Debré a été un farouche partisan de l'Algérie française mais, fidèle entre les fidèles, il applique une politique qu'il a parfois la tentation de freiner.

II. De Gaulle au pouvoir : l'Algérie vers l'indépendance (1958-1962)

Le retour du général de Gaulle au pouvoir s'était fait, à propos de l'Algérie, dans l'ambiguïté : les partisans de l'Algérie française avaient porté de Gaulle au pouvoir et pensaient avoir des droits sur lui. Mais de Gaulle était aussi l'homme du « discours de Brazzaville » (1944) qui, bien que très modéré, avait ouvert la voie de la décolonisation. La constitution de la V^e République instituait une Communauté organisant la décolonisation de l'Afrique noire. Quelle allait être la politique du Général ? Celle-ci, loin d'être fixée une fois pour toutes en 1958, comme de Gaulle semble le dire

¹⁸ Lucien Neuwirth, gaulliste, héros de la Résistance, fut ensuite député puis sénateur de la Loire, président du conseil général de la Loire. Il fut le rapporteur de la loi sur la contraception (1967) qui porte son nom.

dans ses *Mémoires* a évolué, au milieu des drames, vers l'acceptation de l'indépendance de l'Algérie et a mis, pour aboutir à la paix, quatre longues et difficiles années.

Les hésitations et l'évolution d'une politique, 1958-1959

De Gaulle a, dans sa politique algérienne, « plusieurs fers au feu » :

- A peine désigné comme président du Conseil, de Gaulle se rend en Algérie. Au Forum, accueilli par une foule en délire, il prononce le fameux discours du « Je vous ai compris » qui est follement acclamé. En fait, ce discours est beaucoup plus ouvert qu'il n'en a l'air : il est un appel à la réconciliation des deux communautés et à la cessation des combats (il reconnaît « le courage » des combattants du FLN). Il offre la perspective d'élections libres où pour la première fois Européens et Musulmans voteront sur un pied d'égalité. De Gaulle retourne à plusieurs reprises en Algérie pendant l'été 1958, avec un « Vive l'Algérie française ! » à Mostaganem qui lui sera beaucoup reproché. Le 28 septembre 1958, les électeurs d'Algérie ont voté massivement pour la Constitution qui offre la perspective d'un statut évolutif au sein de la Communauté et, surtout, ils font « confiance à de Gaulle ». En octobre 1958, de Gaulle propose la « paix des braves » aux combattants : elle est rejetée par le FLN qui vient de se constituer en gouvernement, le GPRA, présidé par Fehrat Abbas.
- Sur le plan économique, le « Plan de Constantine » (octobre 1958), confiée à un haut fonctionnaire, Paul Delouvrier, engage la modernisation économique et la promotion sociale des Musulmans. 15 milliards de francs sont engagés dans un programme de grands travaux.
- Sur le plan militaire, de Gaulle remplace le général Salan, qu'il juge trop compromis avec les activistes, par le général Challe. Il veut être en position de force vis-à-vis du FLN, éventuellement pour négocier avec lui. Il confie à Challe la mission de briser la puissance militaire du FLN. Le « plan Challe » a comme objectif de faire « balayer », d'ouest en est, le territoire algérien par des forces mobiles et opérationnelles (la Légion, les parachutistes, les « commandos de chasse ») pour briser les katibas (unités opérationnelles) du FLN. Au cours de l'année 1959, la guerre atteint ainsi son paroxysme. Le « rouleau compresseur » des régiments de l'opération *Jumelles* (1959) affaiblit considérablement le FLN. A la fin de 1959, les maquis sont réduits à quelques milliers d'hommes, affamés et terrés dans les massifs montagneux. Quant aux soldats de « l'armée des frontières » - dirigée par le colonel Boumediene et basée en Tunisie et au Maroc - ils parviennent de plus en plus difficilement à franchir la ligne Morice, barrage électrifié mis en place depuis 1957 le long des frontières tunisienne et marocaine.

La guerre a d'ailleurs complètement désorganisé la société algérienne : on multiplie les camps de regroupement (les « villages de pacification ») qui rassemblent deux millions de personnes et qui permettront, pense-t-on, de mieux contrôler les populations. Ils font l'objet en 1959 d'un rapport accablant d'un jeune haut fonctionnaire mandaté par le gouvernement, Michel Rocard, rapport signé d'un pseudonyme, que publie finalement la presse.

En septembre 1959, le général de Gaulle fait un pas décisif : dans une allocution radiotélévisée, il proclame le « droit à l'autodétermination » du peuple algérien auquel il offre le choix entre la « francisation », la « sécession » et « l'association » et offre des négociations sur cette base. C'est sans doute le tournant le plus important de la guerre d'Algérie. La colère des partisans de l'Algérie française est grande, l'armée manifeste ses réticences. Le GPRA, méfiant, pose comme préalable à des négociations l'indépendance et désigne Ben Bella et ses compagnons de détention comme négociateurs - ce que refuse de Gaulle.

De Gaulle face aux oppositions, 1960-1961

Pendant que la guerre continue, avec son cortège de combats et d'atrocités, la politique de de Gaulle provoque l'opposition de l'armée et des pieds-noirs et l'impatience des partisans de la paix en

Algérie. Les négociations avec le FLN sont difficiles à engager. Le général de Gaulle se heurte ainsi à de multiples oppositions et difficultés :

La semaine des barricades : les Français d'Algérie se sentent le dos au mur. A un contre 8 ou 9, le référendum sur l'autodétermination sera automatiquement perdu. Comment, d'autre part, imaginer, sans la protection de l'armée, la cohabitation avec les Musulmans, quand tant de haine a été accumulée ? Le rappel en France du général Massu – qui a critiqué la politique du gouvernement dans une interview à un journal étranger – met le feu aux poudres. En janvier 1960, à Alger, un affrontement entre des manifestants et les gendarmes fait 20 morts, 14 gendarmes et 6 manifestants. Les émeutiers, sous la direction de deux chefs activistes, Pierre Lagailarde et Joseph Ortiz, se retranchent dans le centre d'Alger et dressent des barricades. L'armée semble hésitante : les « colonels » négocient avec les insurgés. De Gaulle rappelle l'armée à l'obéissance par une allocution radiotélévisée. Finalement, les émeutiers se rendent. Le « flottement » de l'armée pendant la semaine des barricades provoque le remplacement du général Challe par le général Crépin. Dans sa « tournée des popotes », de Gaulle retourne expliquer sa politique aux officiers qui sont sur le terrain mais ses déclarations paraissent en retrait sur l'autodétermination et déroutent l'opinion.

Les pourparlers de Melun (juin 1960) : une première négociation s'engage à la préfecture de Melun. Elle ne fait se rencontrer que des négociateurs de second plan et bute sur le problème du cessez-le-feu dont la France fait un préalable et sur la représentation d'autres tendances que celle du FLN. Les pourparlers sont rapidement rompus, provoquant une immense déception. A la suite de cet échec, le FLN reprend sa politique de terrorisme en Algérie et en métropole.

La montée de l'opposition à la guerre : le découragement de l'opinion, la poursuite d'une guerre interminable et de nouveaux témoignages sur la persistance de la torture (l'affaire Djamila Boupacha ¹⁹) expliquent la montée de l'opposition à la guerre :

- En septembre 1960, le « Manifeste des 121 » (artistes, écrivains, intellectuels)²⁰ affirme le *droit à l'insoumission* pour les jeunes Français hostiles à la guerre. Parmi les signataires, Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, Théodore Monod, le musicien Pierre Boulez, Florence Malraux ²¹, Alain Resnais, Yves Montand, Simone Signoret, le poète Claude Roy. Des sanctions tombent (interdiction de radio et TV pour les signataires).

Les réfractaires

Les travaux de l'historien Tramor Quémeneur viennent d'étudier les refus de la guerre : insoumissions, désertions et demandes d'objection de conscience ²². Ils montrent que ces refus, tout en restant très minoritaires (moins de 1 % des soldats appelés), ont été cependant plus importants qu'on ne le pensait : 12 000 réfractaires au total au lieu de l'estimation de 3 000 à 4 000 qui avait été faite : il y eut 10 381 insoumis (conscrits qui ne se présentent pas au moment de leur incorporation) ; 886 déserteurs ; 420 objecteurs de conscience.

¹⁹ Cette jeune militante du FLN avait été torturée et violée. Elle était défendue par l'avocate Gisèle Halimi. L'affaire éclate en mai 1960. Un comité Djamila-Boupacha, avec Simone de Beauvoir, fut formé pour porter l'affaire devant l'opinion.

²⁰ Ils étaient 121. Ils furent rejoints, après la publication du *Manifeste* par 124 autres signataires.

²¹ Florence Malraux, cinéaste, fille d'André Malraux, alors ministre de la Culture.

²² L'objection de conscience ne bénéficie alors d'aucun statut.

- Au même moment, le procès du réseau Jeanson ²³ (réseau d'aide au FLN) est le théâtre de nombreux incidents de séances et contribue à la révélation de certaines méthodes de l'armée.
- En octobre 1960, l'UNEF (Union nationale des étudiants de France), qui avait publié un « livre blanc » sur l'Algérie, organise les premières grandes manifestations dans les villes universitaires contre la guerre.

De Gaulle reprend la situation en main : en novembre 1960, il annonce un référendum sur le principe de l'autodétermination et évoque la naissance d'une « Algérie algérienne ». Il nomme de nouveaux responsables : Louis Joxe devient ministre des Affaires algériennes, ce qui court-circuite le Premier ministre Michel Debré, déchiré par les événements. Le général Gambiez remplace le général Crépin. En décembre 1960, de Gaulle se rend une fois de plus en Algérie : à Alger, les musulmans mobilisés par le FLN déferlent en d'immenses manifestations, scandent « Algérie algérienne » et brandissent le drapeau du FLN. Le désordre est tel que les CRS et les gendarmes tirent faisant une centaine de morts. Cette irruption des masses algériennes ruine pour les pieds-noirs le mythe d'une Algérie française unanime, Français et musulmans unis. En janvier 1961, le référendum donne 75 % de *oui* à l'autodétermination.

Le putsch des généraux (avril 1961) : le 21 avril 1961 au matin, la France stupéfaite apprend qu'un putsch militaire vient d'éclater à Alger. Les généraux Challe, Salan, Zeller et Jouhaud viennent de prendre le pouvoir, avec l'aide d'unités de parachutistes, en particulier le 1^{er} REP, 1^{er} régiment étranger de parachutistes. Le général Gambiez, commandant en chef, est fait prisonnier. Le but proclamé des putschistes est de « garder l'Algérie à la France » et, en fait, de renverser le « régime gaulliste », considéré comme illégitime parce qu'il abandonne une « province française ». Le putsch avait pour lui les pieds-noirs, quelques unités engagées dans la politique depuis le 13 mai (Les paras, la Légion) et quelques généraux dont certains se rétractèrent d'ailleurs prudemment devant l'attitude du contingent. L'armée de l'Air et la Marine étaient réticentes. La menace d'un régime militaire et de son extension en France provoqua en France de vives réactions : une grève générale (symbolique) d'une heure, organisée à l'initiative de l'UNEF par tous les syndicats, la condamnation du mouvement par l'opinion et la presse, la mobilisation de volontaires « gaullistes » prêts à en découdre.

Le général de Gaulle prit la parole à la radiotélévision pour dénoncer le « savoir-faire expéditif et limité » d'un « quarteron de généraux à la retraite » qui « ne voient le monde qu'à travers leur frénésie ». Il appliqua l'article 16 de la Constitution qui lui permettait, « en cas de péril grave » d'exercer tous les pouvoirs : « J'ordonne que tous les moyens, je dis tous les moyens, soient employés pour barrer la route à ces hommes-là [...]. J'interdis à tout Français, et d'abord à tout soldat, d'exécuter aucun de leurs ordres. » Qu'on imagine bien cette situation *extraordinaire*, inédite dans notre histoire : le chef de l'Etat ordonnant aux soldats de ne pas obéir aux officiers « félons ». Dans de très nombreuses unités, les soldats du contingent qui écoutaient les nouvelles sur leurs postes de radio à transistors, manifestèrent auprès de leurs officiers leur refus d'obéir aux généraux rebelles. Les putschistes étaient privés de troupes.

Le mouvement se délita de lui-même. Challe se rendit le 24, Zeller quelques jours plus tard. Salan et Jouhaud plongèrent dans la clandestinité rejoignant l'OAS clandestine qui avait été fondée quelques semaines auparavant et qui devient alors la force mobilisatrice des Français d'Algérie – d'abord comme assommés par l'échec des putschistes – et le dernier espoir des *desesperados* de l'Algérie française. 250 officiers et autant de fonctionnaires sont relevés de leurs fonctions ou arrêtés. Un Haut Tribunal est créé pour juger les chefs. Le 1^{er} REP est dissous.

L'armée avait été remise dans l'obéissance. Elle ne joue plus désormais le rôle politique que les gouvernements, entre 1954 et 1958 lui avaient laissé prendre. Les soldats-citoyens avaient sauvé la République.

²³ Le philosophe Francis Jeanson avait été le secrétaire de Jean-Paul Sartre.

III. Vers une paix difficile

Evian 1

Le gouvernement annonce l'ouverture de négociations avec le FLN qui auront lieu à Evian – où le maire de la ville, Camille Blanc, est aussitôt tué par un plasticage de l'OAS. Les négociations commencent le 20 mai 1961, alors que le terrorisme de l'OAS – dont Salan a pris la direction – se déchaîne. La délégation française est dirigée par Louis Joxe, celle du FLN par Krim Belkacem. Les négociations avancent sur la question de l'autodétermination et du statut des Français d'Algérie. Mais elles achoppent sur le problème du Sahara que de Gaulle veut détacher de l'Algérie en faisant valoir que, historiquement, il n'en faisait pas partie (mais c'est la France qui l'avait rattaché au territoire algérien !). Ses ressources pétrolières (Hassi-Messaoud) sont jugées vitales. La France, d'autre part, a besoin du désert pour ses essais atomiques. Louis Joxe ajourne alors les discussions.

Le difficile été de 1961

- Fin juin 1961, le général de Gaulle et Michel Debré, exaspérés par l'intransigeance du FLN, évoquent la possibilité d'une *partition* de l'Algérie que de Gaulle avait d'ailleurs fait étudier par Alain Peyrefitte : les Français d'Algérie auraient été regroupés dans la partie de l'Algérie où ils étaient le plus présents. L'hypothèse visait surtout à faire pression sur le FLN.

- En juillet, le FLN organise à Alger de grandes manifestations qui doivent montrer l'adhésion de la population à l'unité de l'Algérie et appuyer la revendication du Sahara. La troupe tire, faisant 80 à 100 morts.

- Au même moment, la crise de Bizerte vient compliquer encore la situation. Le 6 juillet 1961, le président tunisien Bourguiba revendique la base de Bizerte que les accords de 1956 avaient concédée à la France. La France n'ayant pas obtempéré, il fait attaquer la base. 7 000 parachutistes français sont envoyés à Bizerte et la bataille fait rage pendant trois jours : 700 tués du côté tunisien, 24 du côté français. La France perd un interlocuteur sur lequel elle comptait pour modérer les exigences du FLN sur le Sahara.

- Fin août 1961, on assiste à une radicalisation du FLN, provoquée sans doute par l'affaire de Bizerte et la menace de partition. Fehrat Abbas est remplacé par Ben Khedda, peu connu jusque-là, qui est l'un des chefs de la tendance la plus révolutionnaire et se réclame du marxisme.

L'OAS

A l'automne 1961, la situation semble inextricable. En Algérie et bientôt en France, le terrorisme de l'OAS, dirigée par le général Salan et le leader étudiant Jean-Jacques Susini, s'intensifie. Le 9 septembre 1961, de Gaulle échappe à l'attentat de Pont-sur-Seine. L'OAS montre qu'elle a l'appui de la population européenne en organisant des « journées » : « journée des casseroles » ou des embouteillages, concerts de klaxon. Salan multiplie directives et interviews, des émissions pirates interrompent les programmes de la TV en Algérie. L'OAS montre qu'elle a aussi quelques relais en France : en novembre 1961, 80 députés votent symboliquement « l'amendement Salan » qui, à la demande du chef de l'OAS, prévoyait la mobilisation des soldats de 8 classes d'âge en Algérie.

Les commandos *Delta*, dirigés par le lieutenant Degueldre, frappent indistinctement les Algériens (multiplication des « ratonnades », assassinat de l'écrivain Mouloud Ferroun), les officiers « gaullistes », les soldats du contingent (« l'armée d'occupation »), ce qui finit de faire basculer l'opinion métropolitaine dans le sens de la paix, des membres de polices parallèles chargés de lutter contre l'OAS (les « barbouzes »), les pieds-noirs libéraux (M^e Popie, un avocat libéral). A Alger et à Oran, c'est la guerre civile. Des voitures piégées explosent dans les quartiers musulmans, l'OAS attaque au bazooka des casernes de gendarmes mobiles. Dans le seul mois de février 1962, l'OAS exécute 553 personnes. Des attentats ont lieu aussi à Paris : l'un d'eux qui visait André Malraux,

ministre de la Culture, atteint une petite fille (Delphine Renard) qui est défigurée : c'est l'attentat « de trop » qui fait basculer l'opinion...

En France, les événements montraient que la police avait été en partie gangrenée par la guerre d'Algérie et continuait de frapper Algériens et Français partisans de la paix :

- Les Algériens : le 4 octobre 1961, le préfet de police Maurice Papon impose aux Algériens un couvre-feu à partir de 20 h. Le 17 octobre 1961, ils sont 30 000 venus des banlieues à défiler à Paris. La police procède à 12 000 arrestations. Il y a environ deux cents morts, certains jetés dans la Seine.
- Les partisans de la paix : le 8 février 1962, lorsque, à l'appel des syndicats et des partis de gauche, des milliers de manifestants défilent à Paris pour protester contre l'attentat de l'OAS qui visait Malraux, la police charge avec violence. Des manifestants cherchent à s'enfuir par le métro, à la station Charonne dont les grilles ont été fermées et contre lesquelles ils s'écrasent. Il y a huit morts²⁴. 500 000 personnes suivent leurs obsèques et une grève générale manifeste la réprobation de l'opinion.

Evian 2 : la conférence de la paix

La 2^e conférence d'Evian s'ouvre le 7 mars 1962. Elle a été précédée de rencontres secrètes aux Rousses, dans le Jura, qui ont préparé les termes de l'accord. Les négociateurs sont Saad Dahlab et Krim Belkacem pour le FLN, Louis Joxe, Robert Buron et Jean de Broglie²⁵ pour la France. Après d'âpres discussions, l'accord est annoncé à la télévision, le 18 mars au soir, par le général de Gaulle :

- Le cessez-le-feu prend effet le 19 mars 1962 à midi. Les accords d'Evian seront ratifiés par référendum en France et en Algérie. En France, le scrutin est organisé dès le 8 avril et donne 90 % de *oui*.
- L'Algérie (le Sahara compris) sera indépendante dans un délai de trois mois destiné à préparer le référendum du 1^{er} juillet 1962 et à ménager une période de transition.
- L'armée française diminuera progressivement ses effectifs et aura évacué le territoire dans les trois ans. L'ALN restera sur ses positions en attendant le scrutin d'autodétermination.
- Dans la période de transition est installé un Haut Commissaire (Christian Fouchet) et un *Exécutif provisoire* formé d'Algériens et de Français, présidé par un modéré, Abderrhamane Farès, et disposant d'une force autonome (non issue de l'ALN).
- Des mesures d'amnistie réciproque complète sont prises par les signataires des accords d'Evian.
- Les Français d'Algérie se voient reconnaître des droits qui auraient pu permettre leur maintien en Algérie : choix du statut de « résident privilégié » ou adoption après un délai de trois ans de la nationalité algérienne, représentation à l'Assemblée algérienne, garantie des biens sauf nationalisation « contre indemnité ». Le climat de haine du printemps 1962 et l'exode des pieds-noirs rendront caduques ces dispositions.
- La France garde pendant 15 ans la base navale de Mers-el-Kébir (près d'Oran) et, pendant cinq ans, le droit de faire des essais atomiques au Sahara.
- Des accords de coopération économique seront signés entre la France et l'Algérie, y compris pour l'exploitation du pétrole saharien.

Michel Debré, épuisé par quatre ans de pouvoir, déchiré par les événements, présente sa démission. Le général de Gaulle nomme comme Premier ministre l'un de ses proches collaborateurs, Georges Pompidou.

²⁴ Une neuvième victime décède quelques jours plus tard.

²⁵ De Gaulle avait voulu que soient représentés les trois partis du gouvernement : Joxe était UNR (Union pour la nouvelle République, gaulliste), Buron, MRP (démocrate chrétien) et de Broglie, indépendant-paysan (la droite modérée).

La période de l'exécutif provisoire (mars-juillet 1962)

Cette période intermédiaire est marquée par une dernière flambée de terrorisme et de violence : l'OAS se déchaîne avec comme mot d'ordre : « Laisser l'Algérie comme on l'a trouvée en 1830 » : c'est la politique de la « terre brûlée ». Les violences sont particulièrement meurtrières à Alger et à Oran. L'OAS connaît cependant trois échecs majeurs :

- A Alger, six soldats du contingent sont tués par l'OAS à Bab-el-Oued, quartier populaire d'Alger : le général Ailleret dirige personnellement l'investissement du quartier, 3 000 personnes sont arrêtées. L'état-major de l'OAS doit quitter Bab-el-Oued.

- Le drame de la rue d'Isly (26 mars 1962) : alors que la foule des pieds-noirs manifeste contre les accords d'Evian, des coups de feu - tirés par des membres de l'OAS embusqués sur les toits ? - atteignent les soldats du service d'ordre. Les soldats, affolés, mal encadrés par de jeunes officiers peu formés pour exercer une fonction de police, mitraillent la foule, faisant 46 morts. La radio retransmet « en direct » la scène du drame et l'on entend, au micro du reporter Julien Besançon (Europe 1) les coups de feu puis le « Halte au feu ! » désespérément répété par le jeune lieutenant qui commande les soldats du service d'ordre...

- Jouhaud puis Salan ont été arrêtés, rapidement jugés. Jouhaud est condamné à mort (13 avril 1962) par le Haut Tribunal militaire. Salan, le principal responsable de l'OAS, est condamné à la détention à perpétuité (23 mai 1962), sauvé par la plaidoirie de M^e Tixier-Vignancour et, sans doute, par l'émotion provoquée chez les juges par le récit des premiers massacres de harkis. Jouhaud est gracié après avoir passé plusieurs semaines dans la cellule des condamnés à mort : il est sauvé par l'intervention du nouveau Premier ministre Georges Pompidou et celle de Pierre Foyer, ministre de la Justice. Degueldre et deux légionnaires de ses commandos sont condamnés à mort et fusillés.

- L'OAS avait d'abord interdit aux pieds-noirs de quitter l'Algérie. Mais un vent de panique s'empare des Français d'Algérie qui, en quelques semaines, sont presque un million à quitter l'Algérie, une valise à la main, à partir du 15 avril. Un accord tout à fait étonnant entre L'OAS, représentée par Susini, et le FLN, tente, en vain, de stopper les combats. C'est l'exode déchirant de tout un peuple, un traumatisme dont beaucoup ne se remettront jamais.

- Dans cette période commence aussi le massacre des harkis, supplétifs de l'armée française. Les officiers SAS avaient pris l'initiative de leur transfert en métropole. 12 000 furent transférés officiellement par l'armée, beaucoup plus en comptant les « clandestins » : le recensement français de 1968 qui est le dernier à prendre en compte les « Français musulmans » comptabilise 85 000 « harkis et membres de leurs familles », sans compter les militaires de carrière. Le transfert avait été interdit le 16 mai par une circulaire de Louis Joxe : de Gaulle craignait qu'ils ne soient utilisés en métropole par l'OAS. Après septembre 1962, une note de Georges Pompidou au général de Brébisson, commandant les troupes encore stationnées en Algérie, autorisa à nouveau les transferts (6 000 harkis étaient réfugiés sur les bases françaises). En Algérie, de nombreux harkis furent horriblement massacrés, souvent, et comme toujours dans ces cas-là, par des foules ivres de violence et par les attentistes qui voulaient faire oublier au FLN leur attitude pendant la guerre.

Cette période d'anarchie prit fin à partir de septembre, avec l'élection d'une Assemblée constituante composée de membres du parti unique FLN, qui reçut le 25 les pouvoirs de l'exécutif provisoire et du GPRA, et qui investit le 26 un gouvernement présidé par Ahmed Ben Bella.

Le 1^{er} juillet 1962, le référendum sur l'autodétermination en Algérie donne 6 000 000 de *Oui* contre 16 000 *Non*. Le 3 juillet 1962, la France reconnut aussitôt l'indépendance de l'Algérie qui proclama son indépendance. Le 27 juin, les membres du groupe FLN de l'exécutif provisoire avaient remis leur démission au GPRA, et le président Farès avait remis sa démission au président Ben Khedda le 3 juillet à Alger. Il resta cependant en place pour assurer la continuité de l'administration.

Ben Bella, libéré, s'est imposé aux instances du FLN et a évincé Ben Khedda avec l'aide de l'ALN et du colonel Boumediène. Il entre à Alger.

A Oran, les débuts de l'indépendance sont marqués par un épouvantable massacre. Le 5 juillet 1962, à 11 h du matin, la foule musulmane - peut-être manipulée par des officiers de l'ALN « de l'extérieur » qui arrivait du Maroc -, envahit les quartiers européens, 800 personnes environ sont tuées, des centaines enlevées. Le général Katz, qui commandait les troupes françaises, fut accusé d'avoir « laissé faire ». Mais, comme les autres responsables militaires en Algérie, il avait reçu l'ordre, plusieurs fois répété, de ne pas intervenir sans un appel du préfet algérien de la région. Cependant, il fit prendre position à ses soldats vers 17 h pour faire cesser le massacre. Dans les jours suivants, l'exode des Oranais fut alors total.

Eléments pour une conclusion

Un lourd bilan humain

- 25 000 soldats français ont été tués en Algérie. 65 000 soldats ont été blessés.
- Les pertes du FLN sont plus difficiles à établir : officiellement, selon l'armée française, il y eut 141 000 tués ; le FLN a parlé du nombre, devenu mythique, de « un million » ou même de « un million et demi de martyrs » ; une enquête faite en Algérie, en 1974, par le ministère des anciens combattants a identifié 152 000 combattants tués. Mais la nature même de la guerre d'Algérie rend difficile ces comptages. Les historiens, en recoupant recensements démographiques et bilans militaires, estiment aujourd'hui les pertes algériennes de 250 000 à 300 000 morts.
- Il y eut aussi 19 000 victimes du terrorisme (3 000 européens et 16 000 musulmans), 15 000 victimes de purges et de luttes internes au mouvement nationaliste.
- L'OAS a fait plus de 1 600 victimes.
- 3 000 Français d'Algérie ont été portés disparus, enlevés par le FLN, après mars 1962. Un bilan officiel de 1964 (déclaration de Jean de Broglie au Sénat) précise que, à cette date, 1 200 ont été libérés, 1 100 sont considérés comme morts ; le sort de 700 d'entre eux restait inconnu.
- Le nombre des harkis tués après le 19 mars 1962 est presque impossible à établir. Les estimations les plus fiables varient entre 10 000 et 30 000 harkis massacrés.

La fin d'une époque

La guerre et l'indépendance de l'Algérie marquent la fin d'une époque, la fin d'un monde : elles mettent fin à la période coloniale. Les travaux de l'historien Jacques Marseille montrent que les milieux d'affaires français avaient anticipé notre départ d'Algérie, estimant que celle-ci était désormais un « boulet » économique compromettant notre développement. Après 1962, la France ne possède plus que les DOM-TOM (départements et territoires d'outre-mer) dont le statut est évolutif. Plusieurs territoires accèdent ensuite, sans problèmes majeurs, à l'indépendance. La France s'engage davantage dans la construction européenne, ce qui réoriente son destin sur le continent. Elle connaît d'ailleurs après la guerre d'Algérie un renouveau de prospérité qui oppose un démenti à ceux qui pensaient que l'Algérie était nécessaire à l'économie française.

L'une des conséquences tragiques de la fin de la guerre d'Algérie fut l'exode d'un million de pieds-noirs vers la métropole où ils furent parfois mal accueillis, jugés responsables d'un drame que les Français, qui entraient avec délices dans la « société de consommation », avaient longtemps occulté. Ce drame du déracinement a été vécu douloureusement. Mais les Français d'Algérie se sont, malgré tout, rapidement intégrés à la métropole, à la faveur de l'expansion économique qu'ils ont accompagnée de leur travail et de leur sens de l'initiative, tout en gardant au cœur le souvenir de leur terre et de leurs morts.

La guerre d'Algérie a provoqué en France un changement de régime politique. La V^e République qui semblait devoir être éphémère parce que issue des circonstances et de la volonté d'un homme, a survécu à son fondateur.

Questions et réflexions

On ne peut refaire l'histoire mais on peut cependant se poser quelques questions :

La paix pouvait-elle être faite plus tôt ? La durée de la guerre a étonné nos alliés et nos voisins européens qui voyaient dans l'affaire d'Algérie un simple épisode de la décolonisation. On peut simplement constater que plusieurs éléments ont retardé la paix : l'attitude des dirigeants de la communauté française en Algérie qui ont toujours refusé les réformes ; le manque d'autorité et de lucidité des gouvernements de la IV^e République ; l'attitude de l'armée qui s'est enfermée dans « une dialectique de l'honneur ou de l'abandon ²⁶ » et qui a pris des engagements (« nous n'abandonnerons jamais l'Algérie ») que personne ne l'autorisait à prendre ; l'intransigeance du FLN qui n'a pas su adopter des positions de compromis (autonomie puis indépendance) qui avaient fait leurs preuves en Tunisie et au Maroc où Bourguiba et le sultan Mohammed Ben Youssef avaient su faire preuve de pragmatisme.

La guerre d'Algérie pouvait-elle avoir un autre dénouement que celui de l'indépendance ? Certainement non. Comment aurait-on pu maintenir une « Algérie française » dans un monde où tous les peuples colonisés accédaient à l'indépendance ? Les colonies d'Afrique noire, devenues autonomes au sein de la Communauté (1958) sont devenues ensuite indépendantes en 1960. Comment la France aurait-elle pu assimiler les 35 millions d'Algériens qui peuplent aujourd'hui (2012) ce pays ?

L'exode des pieds-noirs pouvait-il être évité ? Peut-être. L'Afrique du Sud où l'on prédisait que l'apartheid finirait dans un bain de sang a réussi à réconcilier et à faire cohabiter ses deux communautés. Mais il n'y a pas souvent dans l'Histoire un Nelson Mandela pour organiser la réconciliation et effacer la haine. L'OAS porte dans le déracinement des Français d'Algérie une lourde responsabilité. En préférant l'apocalypse à la paix, elle a précipité l'exode des pieds-noirs. Alors que Louis Joxe avait fait porter, à Evian, tout son effort de négociation sur le statut des Français d'Algérie, celui-ci a été rendu caduc par le départ précipité et dramatique des pieds-noirs. Question subsidiaire : L'Algérie indépendante était-elle prête à leur faire une place ? Au niveau des dirigeants, les tensions étaient fortes entre les négociateurs d'Evian et les dirigeants « de l'extérieur ». Guy Pervillé rappelle ²⁷ que ceux-ci, qui affirmaient parler au nom du FLN, ont désavoué secrètement les accords d'Evian en adoptant sans débat le *programme de Tripoli* (fin mai-début juin 1962), qui demandait que la « plate-forme néocolonialiste » d'Evian soit révisée pour construire une société « socialiste » et exprimaient leurs doutes quant à la possibilité de faire participer les Français d'Algérie à celle-ci ²⁸. Chez les Français d'Algérie, une toute petite minorité a tenté de jouer le jeu de l'indépendance : Jacques Chevalier, l'ancien maire libéral d'Alger, a siégé à l'Assemblée nationale algérienne. Mais, lorsque la Constitution de la République algérienne a été adoptée, elle a défini le nouvel Etat comme une « république islamique », ce qui rétrécissait l'espace politique qui pouvait être réservé aux Français qui étaient restés ou même à ceux qui, ayant lutté pour la paix, venaient volontairement en Algérie pour participer à la construction du nouvel état (les « pieds-rouges »).

Un autre homme que de Gaulle pouvait-il mettre fin à ce drame ? Sans doute non. La guerre civile généralisée en France fut finalement évitée : imaginons que les généraux du putsch de 1961 aient réussi à prendre le pouvoir : une résistance se serait alors produite comme en Espagne en 1936 après le *pronunciamento* de l'armée... Ce fut, en tout cas, le destin paradoxal du général de Gaulle

²⁶ B. Droz et E. Lever dans la conclusion de leur *Histoire de la guerre d'Algérie*.

²⁷ Site Internet de Guy Pervillé.

²⁸ Guy Pervillé, *op. cit.*

que de s'opposer une nouvelle fois à cette armée ²⁹, qui était sa famille et sa vocation, pour permettre à la France de sortir d'un conflit qui paraissait sans issue. Il le fit au bout de quatre ans qui, certes, parurent longs, dans le drame et la fureur, en usant de toute son autorité et son habileté, avec un sens de la raison d'Etat qui plaçait impitoyablement l'intérêt de la France avant les sentiments des Français d'Algérie et avant les engagements pris vis-à-vis des harkis. Mais le système colonial, fondé sur l'humiliation et la domination, pouvait-il perdurer ?

Conflits de mémoire

Les soldats d'Algérie ont répondu à des ordres donnés par le gouvernement légal de la France. La Nation leur a pris deux ans ou deux ans et demi - parfois plus - de leur vie. Ils ont eu une mission difficile et ont souvent été marqués dans leur âme par le souvenir d'une guerre qui ne voulait pas dire son nom. Quel que soit le jugement que l'on ait porté ou que l'on porte sur cette guerre, il est juste que le sacrifice de leurs camarades morts pour la France soit célébré.

La guerre d'Algérie a longtemps été privée de tout statut officiel : ce n'était pas une guerre puisqu'elle se déroulait sur le territoire national contre les soldats du FLN, rebelles mais théoriquement considérés comme citoyens français. On parla donc des « événements d'Algérie » et des « opérations de maintien de l'ordre ». La Croix de guerre des TOE (théâtres d'opérations extérieurs) ne fut donc pas donnée aux combattants qui s'étaient distingués : on créa pour eux la Croix de la Valeur militaire. Ils n'eurent pas la carte d'ancien combattant qui ne leur fut donnée qu'en 1974. Il fallut attendre 1999 pour que le gouvernement, dirigé alors par Lionel Jospin, reconnaisse l'existence d'une « guerre d'Algérie ». Un Mémorial, inauguré par le président Jacques Chirac, lui-même ancien d'Algérie, dresse ses colonnes sur le quai Branly à Paris et égrène en continu les noms des soldats morts pour la France en Algérie sur un écran électronique.

La date de la commémoration de la guerre d'Algérie, symboliquement, fait d'ailleurs encore débat. Jusqu'en 2003, on a célébré officieusement le 19 mars, date du cessez-le-feu et, à la demande de la FNACA, plus de 3 000 villes ont baptisé une « rue du-19-mars-1962 ». Mais pour les pieds-noirs et les partisans de l'Algérie française, le 19 mars est l'anniversaire d'une « défaite » ayant ouvert la voie à l'installation au pouvoir des hommes du FLN. En 2003, le gouvernement a donc fixé la commémoration au 5 décembre, jour anniversaire de l'inauguration du mémorial du quai Branly : c'est la première fois qu'on donne la date de l'inauguration d'un monument à une journée nationale de commémoration. Cette date ne s'est pas imposée et les anciens d'Algérie célèbrent toujours, dans leur grande majorité, le 19 mars, date de la fin d'un cauchemar qu'ils ont subi.

D'autre part, en 2003, un décret a instauré une *Journée nationale d'hommage aux harkis et aux autres membres des formations supplétives des armées françaises*, le 25 septembre de chaque année. A cette date, une cérémonie a lieu aux Invalides où une plaque commémorative a été posée.

La place des anciens d'Algérie dans la Nation

Les anciens d'Algérie forment, après ceux de 1914-1918, tous disparus, et après ceux de 1939-1940, devenus très âgés, la « troisième génération du feu » et, lors des cérémonies officielles, le 11 novembre et le 8 mai, tiennent les drapeaux des anciens combattants : une nouvelle place dans la Cité, non seulement pour réclamer leurs droits et pour qu'on ne les oublie pas mais pour agir pour la paix et la réconciliation entre les hommes.

Une histoire pour réconcilier les mémoires

Il faut souhaiter aujourd'hui que, non seulement, toutes les mémoires puissent être prises en compte par la communauté nationale mais aussi que, grâce au travail des historiens, une histoire commune puisse s'écrire entre la France et l'Algérie, deux pays qui ont depuis plusieurs générations un destin mêlé, fait à la fois d'amour et de haine. Benjamin Stora a montré dans *La gangrène et l'oubli*

²⁹ De Gaulle s'était opposé à une armée qui se rangea très majoritairement derrière le régime de Vichy en 1940. Il fut condamné à mort – pour désertion ! – par un tribunal militaire en 1940.

comment les mémoires ont des deux côtés de la Méditerranée, refoulé, voire nié les événements tragiques des années 1954-1962 : du côté français, ce fut, jusqu'en 1999, la négation de l'existence même de la guerre, le refus obstiné de reconnaître la réalité de la torture et des exécutions sommaires ; du côté algérien, on a refoulé la violence de la guerre civile secrète qui opposa le FLN et le MNA, les enlèvements de pieds-noirs en juillet 1962 et le massacre en masse des harkis à l'été 1962. Guy Pervillé a appelé aussi à ce réexamen. Mohammed Harbi et Benjamin Stora ont commencé à écrire une histoire commune de la guerre d'Algérie.

La circulation des hommes, l'usage du français, l'intégration des Français issus de l'immigration, le maintien d'une littérature algérienne francophone, les rencontres des historiens, les hommages rendus à Albert Camus en 2010, le succès du film consacré aux moines de Tibérine sont des signes d'espoir pour que se réconcilient progressivement ceux qui furent, selon le titre de l'un des ouvrages de Germaine Tillion, des « ennemis complémentaires ».

Bibliographie

I/ Histoires de la guerre d'Algérie

Après la disparition de Charles-André Julien (1891-1991) et de son élève Charles-Robert Ageron (1923-2008), les deux historiens qui ont marqué l'étude de l'histoire du Magreb et qui se sont engagés dans les luttes de leur époque, deux générations d'historiens travaillent sur le sujet de la guerre d'Algérie ; leurs dates de naissance sont importantes à indiquer : dans la première génération, on trouve surtout Benjamin Stora, né en 1950 et Guy Pervillé, né en 1948. Benjamin Stora, d'origine pied-noir, est sensible à l'aspect émancipateur et « révolutionnaire » de la guerre d'Algérie et a commencé, de façon inattendue, ses travaux d'historien par une thèse consacrée à Messali Hadj. Toute son œuvre est consacrée à la guerre d'Algérie. Il est le spécialiste reconnu du sujet, multipliant les ouvrages et les angles d'études, retrouvant au passage son identité de juif de Constantine. Guy Pervillé, né en France métropolitaine, est paradoxalement plus sensible au drame des Français d'Algérie et plus critique vis-à-vis du général de Gaulle. Une jeune génération s'affirme aussi avec deux historiennes, Raphaëlle Branche et Sylvie Thénault qui ont commencé par l'étude de la torture et de la justice pendant la guerre d'Algérie pour aller ensuite vers l'écriture des synthèses nécessaires. On attend la publication de la thèse de Tramor Quémeneur. Il a déjà participé, avec Benjamin Stora, à une importante publication de documents.

Une vision d'ensemble de l'histoire algérienne est donnée dans l'*Histoire de l'Algérie contemporaine* rédigée par C.-A. Julien et C.-R. Ageron :

- Julien (Charles-André), *Histoire de l'Algérie contemporaine*, tome I, *La conquête et les débuts de la colonisation 1827-1871*, Paris, PUF, 1979.

- Ageron (Charles-Robert), *Histoire de l'Algérie contemporaine*, tome II, *De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération, 1954*, Paris, PUF, 1979.

Mises au point récentes :

- Ageron (Charles-Robert), *Histoire de l'Algérie contemporaine 1830-1979*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 1980.

- Stora (Benjamin), *Histoire de l'Algérie coloniale (1930-1954)*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 1991, rééd. 2004.

Trois histoires très accessibles de la guerre d'Algérie :

- Droz (Bernard) et Lever (Evelyne), *Histoire de la guerre d'Algérie 1954-1962*, Paris, Le Seuil, coll. Points-Histoire, 1982. Une synthèse pionnière.

- Pervillé (Guy), *Histoire de la guerre d'Algérie*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 2007, rééd. 2012.

- Stora (Benjamin), *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 1993, rééd. 2002.

Plusieurs ouvrages permettent une réflexion pour comprendre la guerre d'Algérie et contribuent à l'écriture d'une histoire commune des deux côtés de la Méditerranée :

- Branche (Raphaëlle), *La Guerre d'Algérie, une histoire apaisée ?*, Paris, Points-Seuil, 2005.
- Duquesne (Jacques), *Pour comprendre la guerre d'Algérie*, Paris, Perrin, coll. Tempus, 2003.
- Pervillé (Guy), *Pour une histoire de la guerre d'Algérie*, Paris, Picard, 2002.
- Stora (Benjamin), *La gangrène et l'oubli*, Paris, La Découverte, 1991.
- Courrière (Yves), *La guerre d'Algérie*, 4 vol., Paris, Fayard, 1970-1971, rééd. Robert Laffont, coll. Bouquins, 1990, 2 vol.

La première histoire de la guerre d'Algérie écrite de façon très vivante par un grand reporter qui a recueilli de nombreux témoignages.

- Harbi (Mohammed) et Stora (Benjamin) (dir.), *La guerre d'Algérie 1954-2004. La fin d'une amnésie*, Paris, Robert Laffont, 2004.

La première histoire écrite en commun par une équipe d'historiens français et algériens est aussi une réflexion sur la mémoire.

- Thénault (Sylvie), *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Flammarion, 2005, rééd. *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Flammarion, 2005, rééd. Tizi-Ouzou, Maarifa, 2010.

Un ouvrage publié en France puis en Algérie.

- Stora (Benjamin) et Quémeneur (Tramor), *Algérie 1954-1962. Lettres, carnets et récits des français et des Algériens dans la guerre*, Paris, Les Arènes, 2010.

Un livre qui, grâce aux documents reproduits en fac-similé, évoque de façon vivante cette période.

II/ Pour aller plus loin :

1/ Aspects de la guerre d'Algérie

Une évocation de l'Algérie à la veille de la guerre :

- Stora (Benjamin), *Algérie 1954*, Paris, Le Monde et éditions de l'Aube, 2004.

La IV^e République :

- Malye (François) et Stora (Benjamin), *François Mitterrand et la guerre d'Algérie*, Paris, Calmann-Lévy, 2010.

L'Algérie et le changement de régime en France :

- Winock (Michel), *L'agonie de la IV^e république*, Paris, Gallimard, coll. Les journées qui ont fait la France, 2006.

Le putsch de 1961 et ses acteurs. L'OAS.

- Fauvet (Jacques) et Planchais (Jean), *La Fronde des généraux*, Paris, Arthaud, 1961.
- Vaisse (Maurice), *Alger et le putsch*, Bruxelles, Complexe, 1983.
- Saint-Marc (Hélie Denoix de), *Mémoires. Les champs de braise*, Paris, Perrin, 1995, coll. Tempus, 2002.

Les mémoires du commandant du 1^{er} REP.

- Challe (Maurice), *Notre révolte*, Paris, Presses de la Cité, 1968.
- *OAS parle*, Paris, Gallimard-Julliard, coll. Archives, 1964.

Documents provenant des archives de l'OAS déposées anonymement auprès du directeur de la collection *Archives*, Pierre Nora, et publiées par lui, dès 1964.

Les acteurs :

De Gaulle

- de Gaulle (Charles), *Mémoires d'espoir*, tome I, *le Renouveau 1958-1962*, Paris, Plon, 1970.
- de Gaulle (Charles), *Discours et messages 1958-1962*, Paris, Plon, 1970.
- Peyrefitte (Alain), *C'était de Gaulle*, 3 t. 1994-2000, rééd. 1 vol. Gallimard, coll. Quarto, 2003.
- Stora (Benjamin), *Le mystère de Gaulle. Son choix pour l'Algérie*, Paris, R. Laffont, 2009.

Les chefs nationalistes algériens

Les principaux chefs du FLN n'ont pas encore trouvé leur biographe. Mais Messali Hadj, le fondateur du MNA, a fait l'objet d'une thèse :

- Stora (Benjamin), *Messali Hadj*, Paris, rééd. Hachette-poche, 2004.

La torture en Algérie

- Branche (Raphaëlle), *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie 1954-1962*, Paris, Gallimard, 2001.
- Thénault (Sylvie), *Une drôle de justice. Les magistrats dans la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte et Syros, 2001.

Les intellectuels et la guerre d'Algérie

- Rioux (J.-P.) et Sirinelli (J.-F.) (dir.), *La guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Bruxelles, Editions Complexe, 1991.

L'opposition à la guerre d'Algérie

La dénonciation de la torture :

- Alleg (Henri), *La question*, Paris, Les éditions de Minuit, 1961.
- Vidal-Naquet (Pierre), *L'affaire Audin*, Les éditions de Minuit, 1958.
- Vidal-Naquet (Pierre), *Les crimes de l'armée française en Algérie. Algérie 1954-1962*, dossier réuni par Pierre Vidal-Naquet, Paris, François Maspero 1975, rééd. Paris, La Découverte et Syros, 2001 [recueil de textes contemporains de la guerre].
- Vidal-Naquet (Pierre), *Face à la raison d'Etat. Un historien dans la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 1989.

La revue *Esprit*, dirigée par Jean-Marie Domenach, a joué un rôle important dans l'opposition à la guerre. Ses articles consacrés à l'Algérie ont été rassemblés dans :

- *Esprit*, *Ecrire contre la guerre d'Algérie*, Paris, Hachette, coll. Pluriel, 2002.

Les « porteurs de valise » et le réseau Jeanson :

- Hamon (Hervé) et Rotman, *Les porteurs de valises. La résistance française à la guerre d'Algérie*, Paris, Albin Michel, 1979, rééd. coll. Points-Histoire, 1982.
- Péju (Marcel), *Le procès du réseau Jeanson*, Paris, François Maspero, les cahiers libres n° 17-18, 1961.

Le refus de la guerre :

- *Le droit à l'insoumission (le dossier des « 121 »)*, Paris, François Maspero, Cahiers libres, n° 14, 1961.
- Quemeneur (Tramor), *Une guerre sans « non » ? Insoumissions, refus d'obéissance et désertions de soldats français pendant la guerre d'Algérie (1954-1962)*, thèse de doctorat, Saint-Denis : Université Paris VIII, 2007.

En attendant la publication de cette thèse on peut se reporter à un article de l'auteur :

- Quemeneur (Tramor), « Ils ont dit non à la guerre sans nom », *site Internet de la Ligue des droits de l'homme, section de Toulon*.

Le syndicalisme étudiant contre la guerre

- Monchablon (Alain), *Histoire de l'UNEF de 1956 à 1968*, Paris, PUF, 1983.

- *Le syndicalisme étudiant et le problème algérien*, UNEF, 1959-1960.

Le 17 octobre 1961

- Einaudi (Jean-Luc), *La Bataille de Paris. 17 octobre 1961*, Paris, Le Seuil, 1991, rééd. *Octobre 1961. Un massacre à Paris*, Paris, Fayard, 2001.

Les morts du métro Charonne (1962) :

- Dewerpe (Alain), *Charonne, 8 février 1962. Anthropologie historique d'un massacre d'Etat*, Paris, Gallimard, coll. Folio-Histoire, 2006

L'auteur, fils de Fanny Dewerpe (1931-1962), l'une des victimes du métro Charonne, est directeur d'études à l'EHESS. Il écrit dans sa préface que le fait d'« être le fils d'une des victimes » ne lui donne pas « une lucidité particulière » mais qu'il ne le disqualifie pas pour « faire son métier d'historien ». Un grand livre.

La fin de la guerre d'Algérie :

- Lacouture (Jean), *Algérie, la guerre est finie*, Bruxelles, Editions Complexe, 1985.

Le livre reproduit, en annexe, le texte complet, rarement publié, des accords d'Evian. Il montre, en particulier, les garanties importantes obtenues par Louis Joxe pour les Français d'Algérie.

Les Français d'Algérie

- Cardinal (Marie), *Les pieds-noirs*, Paris, Belfond, 1988.

- Verdès-Leroux (Jeannine), *Les Français d'Algérie de 1830 à aujourd'hui*, Paris, Fayard, 2001.

- Hureau (Joëlle), *La mémoire des pieds-noirs de 1830 à nos jours*, Paris, Perrin, coll. Tempus, 2010.

- Daum Pierre, *Ni valise ni cercueil. Les pieds-noirs restés en Algérie après l'indépendance*, Actes Sud, Arles, 2012.

Les harkis :

- Boualem (le bachaga Saïd), *Les Harkis au service de la France*, Paris, France-Empire, 1964.

- Charbit (Tom), *Les harkis*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2006.

Les juifs d'Algérie

- Stora (Benjamin) *Les trois exils, Juifs d'Algérie*, Paris Stock 2006.

Atlas et cartographie :

On ne peut pas se passer des cartes, courbes et graphiques publiés, avec leurs commentaires par :

- Pervillé (Guy) et Marin (Cécile), *Atlas de la guerre d'Algérie. De la conquête à l'indépendance*, Paris, Autrement, 2003, rééd. augmentée 2011.

2/ Le FLN :

- Meynier (Gilbert), *Histoire intérieure du FLN*, Paris, Fayard, 2002.

- Meynier (Gilbert) et Harbi (Mohammed), *Le FLN. Documents et histoire (1954-1962)*, Paris, Arthème Fayard, 2004.

- Pervillé (Guy), *Les étudiants algériens et l'Université française*, Paris, CNRS, 1984.

3/ Les soldats en Algérie :

Etudes et recueils de témoignages

- Jauffret (Jean-Charles), *Soldats en Algérie 1954-1962*, Paris, Autrement, 2003.
- Rotman (Patrick) et Tavernier (Bertrand), *La guerre sans nom. Les appelés d'Algérie*, Paris, Le Seuil, 1992.

Livre éponyme du film et qui reprend les témoignages de celui-ci.

- Stora (Benjamin), *Appelés en guerre d'Algérie*, Paris, Gallimard, coll. Découvertes, 1997.

Cet ouvrage, essentiel, comporte une bibliographie des nombreux témoignages de soldats qui ont été publiés.

- Vittori (Jean-Pierre), *Nous les appelés d'Algérie*, Paris, Stock, 1977.
- FNACA, *Témoignages. La guerre d'Algérie. Les combats du Maroc et de la Tunisie*, Paris, éditions de la FNACA, 1987.
- UNC-AFN, *Soldats du djebel. Histoire de la guerre d'Algérie*, Paris, SLP, 1979.

Quelques témoignages individuels :

- Bonnaud (Robert), *Itinéraire*, Paris, Editions de Minuit, 1962.
- Favrelière (Noël), *Le désert à l'aube*, Paris, Editions de Minuit, 1960.
- Frémont (Armand), *Les carnets de terrain d'un géographe*, Paris, François Maspero, 1983.
- Héduy (Philippe), *Au lieutenant des Taglaïts*, Paris, La Table Ronde, 1960, rééd. 1983.
- Leuliette (Pierre), *Saint Michel et le dragon. Souvenirs d'un parachutiste (1954-1957)*, Paris, Editions de Minuit, 1961.
- Maillard de la Morandais (Alain), *L'honneur est sauf. Prêtre, officier en Algérie*, Paris, Le Seuil, 1960.
- Manevy (Alain), *L'Algérie à vingt ans*, Paris, Grasset, 1960.
- Mus (Paul), *Guerre sans visage. Lettres du sous-lieutenant Emile Mus*, Paris, le Seuil, 1961.
- Pauthé (Serge), *Lettres aux parents*, Paris, L'Harmattan, 1993.
- Prost (Antoine), *Carnets d'Algérie*, Paris, Tallandier, 2005.

La revue *Village de Forez* a publié les témoignages de plusieurs appelés foréziens :

- Baudou (Jean), "En Algérie. La guerre d'un jeune appelé forézien (nov. 1956-janv. 1959)", avant-propos de Gérard Aventurier et Claude Latta, Montbrison, *Village de Forez*, 1998.
- "Témoignages d'appelés foréziens en Algérie", Colloque du 10 décembre 2011, Montbrison, *Cahiers de Village de Forez*, 2012. Témoignages de Gérard Aventurier, Jean Baudou, Jean-Claude Champain, René Commère, Robert Duclos, André Guillot, Paul Ollier, Daniel Pouget, avec une présentation de l'histoire de la Guerre d'Algérie de Pascal Chambon et une conclusion de Claude Latta.

Deux Foréziens ont publié les lettres adressées à leur fiancée pendant la guerre d'Algérie :

- Jaillon (Marcel), *Lettres du béret noir*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- Ollier (Paul), *Algérie mon amour*, préface de Jacques Barrot, postface de Claude Latta, Paris, L'Harmattan, 2012.

Cahiers de Village de Forez

n° 102, 1^{er} trimestre 2012

Site : villagedeforez.montbrison42.fr

Siège social : Centre Social, 13, place Pasteur, 42600 Montbrison.

Directeur de la publication : Joseph Barou.

Rédaction : Joseph Barou, Maurice Damon, Claude Latta.

Les cahiers de Village de Forez sont publiés par le **Groupe d'histoire locale** du **Centre Social** de Montbrison.

Comité de coordination : Geneviève Adilon, Joseph Barou, Pascal Chambon, Maurice Damon, Pierre Drevet, André Guillot, Claude Latta, Paul Valette.

Comité de rédaction : Geneviève Adilon, Daniel Allézina, Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Gérard Berger, Danielle Bory, Roger Briand, Albert Cellier, Pascal Chambon, Jean Chassagneux, Antoine Cuisinier, Maurice Damon, Pierre Drevet, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, André Guillot, Joël Jallon, Marie Grange, Claude Latta, Gabriel Mas, Stéphane Prajalas, Jérôme Sagnard, Alain Sarry, Pierre-Michel Therrat, Paul Valette, Gérard Vallet.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2012.

ISSN : 0241 - 6786

Impression : *Gravo-clés*, 65, rue Tupinerie, 42600 Montbrison.